

Rapport présentant la situation en matière de développement durable

Conseil municipal du 15 février 2022

Sommaire

Introduction	4
Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité 2021-2022	6
I. Vers un mode de déplacement alternatif	6
1. Renforcement des transports en commun : Grand Paris Express	6
2. Développement des liaisons douces	7
3. Amélioration des conditions de circulation	8
II. Planification de la réduction des gaz à effet de serre	10
1. La justice climatique : un combat municipal	10
2. Une politique en faveur de la protection atmosphérique qualité de l'air	11
3. Dérèglement climatique et gestion des risques majeurs	12
III. Optimisation des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique	15
1. Des équipements électriques respectueux de l'environnement	15
2. Réduction de la consommation énergétique pour les bâtiments communaux	16
3. Réduction de la consommation et des dépenses énergétiques pour les habitants	17
Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité	21
I. Valorisation des espaces naturels et boisés	21
1. Des espaces verts préservés et valorisés	21
2. Une politique en faveur de la plantation d'arbres	23
II. Sevrans: terre de biodiversité	24
1. Les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques	24
2. Développement de l'apiculture urbaine	25
3. Une ville qui agit pour la biodiversité	26
III. Une ville qui préserve son environnement	27
1. Embellissement du cadre de vie	27
2. Entretien écologique des espaces verts	29
3. Sensibilisation auprès de la population	30
Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevransais	32
I. La pratique culturelle et sportive: un bien-être partagé à Sevrans	32
1. Une offre culturelle de qualité	

2. Des possibilités de pratiques sportives diversifiées	
32	
II. Sécurité et de la tranquillité publique	34
1. Renforcement de la sécurité pour tous	34
2. Sevrans contre les violences faites aux femmes	36
III. Sevrans une ville à taille citoyenne	37
1. Une démocratie locale pour faire ville avec les habitantes et les habitants	37
2. Concertation citoyenne	39
3. Egalité Femme/Homme	40
IV. Amélioration des outils d'information	41
1. Refonte du bulletin municipal	41
2. Le virage numérique : les applications au service des habitants	41
Dématérialisation des services aux usagers	42
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes	44
I. Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales	44
1. L'accès à des soins de qualité	44
2. Le renforcement des services publics	46
3. Tous mobilisés face au mal-logement	47
II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle	49
1. Une politique inclusive et équitable	49
2. La valorisation des seniors	52
3. Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes	53
III. Une ville solidaire	55
1. L'accompagnement des personnes les plus fragiles	55
2. Un tissu associatif dense	57
Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables	59
I. Vers une économie circulaire	59
1. Lutte contre le gaspillage	59
2. Le développement de l'agriculture urbaine	60
3. Cycle Terre : une fabrique écologique	60
II. Développement des constructions durables	62
1. A l'ère de la construction écoresponsable	63
2. Les constructions durables de plus en plus présentes	63

Introduction

La commune de Sevrans présente son deuxième rapport annuel sur la situation en matière de développement durable conformément à l'article L.2311-1-1 du CGCT qui prévoit que « *Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation* ».

Ce document met en exergue le bilan des actions phares menées en matière de développement durable par la Municipalité sur l'année 2021 et les perspectives en particulier pour l'année 2022.

Il a été réalisé dans le strict respect de l'article 255 de la loi Grenelle 2 et du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 et s'organise en 5 chapitres au regard du cadre normatif articulé autour de 5 finalités :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ;
3. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les personnes;
5. Le développement des modes de production et de consommations responsables

Ce rapport portant sur la situation du développement durable à Sevrans s'inscrit dans la continuité de l'ambition municipale de répondre à l'urgence climatique et sociale tout en réaffirmant son engagement pour la durabilité du territoire.

Ainsi, pour cette deuxième édition, marquée par une situation sanitaire sans précédent, la commune de Sevrans a tenu à mettre en lumière la poursuite des actions portées dans l'intérêt d'une amélioration continue de la qualité de vie des populations. Ces actions concernent :

- les grandes orientations en matière de politique d'habitat-logement

- les projets de constructions durables et soutenables
- la concertation des habitants et la consultation des acteurs locaux
- la sanctuarisation et la désartificialisation des espaces (agriculture urbaine, développement de la biodiversité)
- le déploiement des panneaux photovoltaïques et l'amélioration du rendement des réseaux de chaleur
- la rénovation énergétique
- le développement d'un plan durable de circulation et de déplacement dans le cadre de la réduction de l'empreinte carbone.

Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique : sortir des énergies fossiles, priorité des prochaines années

I Vers un mode de déplacement alternatif

1. Renforcement des transports en commun : Grand Paris Express

Etat des lieux de l'avancée des travaux

2021 a marqué la poursuite des travaux du métro Grand Paris Express sur le premier tronçon de la ligne 16 du métro entre Saint-Denis Pleyel et Clichy-Montfermeil, qui desservira à terme les gares de Sevrans-Livry et de Sevrans-Beaudottes.

Ce chantier titanesque a été frappé par le désamiantage difficile d'un bâtiment à Aulnay-sous-Bois, la crise sanitaire, mais également le manque de techniciens pour assurer le percement des tunnels conduisant à un retard dans la réalisation des travaux et au report à l'automne 2026 de l'entrée en gare à Sevrans des premières rames.

Pour autant, les chantiers sevransais se sont poursuivis entre creusement des gares et réalisation des passages souterrains de correspondance avec les lignes du RER.

Ainsi, le renforcement des transports en commun à Sevrans contribuera à faire évoluer les pratiques de mobilité en les faisant s'orienter vers des moyens de

transport plus sobres en énergie et moins émetteurs de polluants. Il offre la possibilité de mieux fluidifier les trafics de voitures et de diminuer la circulation routière qui chaque jour traverse notre ville.

Chiffres clés :

Grand Paris Express = 400.000t éqCO2 économisées par an

Entre 2021 et 2050 = 8.078.899t éqCO2 économisées grâce à la diminution du trafic routier et à l'amélioration des conditions de circulation.

2. Développement des liaisons douces

Plan vélo

La commune de Sevrans a pris l'engagement de rendre plus accessibles les déplacements décarbonés et doux.

Dans cette perspective, la commune s'est évertuée en 2021 à poursuivre ses efforts pour permettre une cohabitation harmonieuse et sécurisée entre cyclistes et automobilistes.

Ainsi, les travaux permettant de relier et de prolonger les 9 km d'aménagements cyclables existants sur son territoire ont perduré tout au long de l'année, pour maintenir le calendrier prévisionnel de l'extension des pistes qui s'étend jusqu'en 2026.

Ce plan vélo, déployé sur plusieurs années, vise à mettre en place une réflexion globale sur les aménagements de pistes cyclables conjuguée à une stratégie de promotion de la pratique cyclable.

Politique en faveur de la pratique du vélo

La démarche ambitieuse dans laquelle la commune s'est engagée se poursuit et a permis en 2021 la réalisation de balades urbaines destinées à la finalisation de plans de déplacements cyclistes et pédestres cohérents, tant pour les déplacements du quotidien, les déplacements professionnels que pour les usages de loisirs.

A cet effet, des aménagements urbains spécifiques pour mieux marquer la liaison avec les pistes cyclables des Coquetiers et de Surièges ont vu le jour cet été Allée des Peupliers et avenue de Surièges.

La commune de Sevrans cherche également à favoriser les autres modes de déplacement tels que la trottinette électrique. Dans cette perspective, un atelier de réparation spécifiquement dédié aux trottinettes électriques s'est installé à Westinghouse.

Chiffres clés :

48 vélos permettant d'assurer le déplacement professionnel des agents au quotidien

9,4 Km de pistes cyclables (4,6 km sur réseau communal et 4,8 km départemental)

650 mètres linéaires de piste cyclable réalisés Avenue Delattre de Tassigny et Toutain en 2021

Perspectives 2022 :

- Création d'un kilomètre de pistes cyclables (Avenue Dunant et du Commandant Charcot)
- Plan de construction d'abris vélos en ville à partir de 2022

3. Amélioration des conditions de circulation

Campagne de rénovation des chaussées

La promotion d'une mixité des modes de déplacement induit nécessairement de travailler sur la qualité de la voirie.

A Sevrans, la direction générale des services techniques n'a pas ménagé ses efforts tout au long de l'année 2021 pour rénover les chaussées du territoire.

En effet, dès le début de l'année, une vaste campagne de rénovation des chaussées a débuté permettant une intervention des services municipaux dans 17 rues.

Dans ce cadre, l'allée Paul-Fort et les rues Lucien-Sportiss et Victor-Hugo ont pu bénéficier d'une réfection de chaussée. L'allée du Capitaine Lelièvre et la rue du Hameau (entre Gaston-Lévy et Bouquet) ont quant à elles fait peu neuve avec la réalisation de travaux de réfection des trottoirs.

Travaux de réaménagement de voiries

D'autres travaux de réaménagement de voirie ont eu lieu principalement durant l'été notamment la réalisation d'un stationnement sur trottoir avenue De Lattre-de-Tassigny, ainsi que la création d'une sortie de la zone d'activités Bernard-Vergnaud au carrefour des rues Paul-Langevin et Gabriel-Péri.

Campagne de rebouchage des nids-de-poule

Une campagne de rebouchage des nids-de-poule menée par les services de la Ville et par une entreprise de travaux publics de voirie a été conduite en 2021. Elle a concerné de nombreuses rues telles que : Allée Jacques-Decour, Marianne-Oswald et Saint-Pol Roux ainsi que les avenues Guy-Mollet et Général de Gaulle (Sablons), Chemin de Savigny puis les avenues Lumière et Pierre-Curie (Primevères-Savigny) les allées du Canal et de Bir-Hakeim (Quartiers Sud), les rues des Marais, Gaston-Lévy et Gabriel-Péri (Centre-Ville), l'avenue Jean-Moulin (Rougemont) et la rue Charles-Conrad (Beaudottes).

Ces travaux de voirie contribuent à faciliter les déplacements des automobilistes mais prioritairement des piétons, des vélos et des trottinettes électriques.

Lutte contre les embouteillages

Afin de réduire les embouteillages en ville, la commune de Sevrans a entrepris des travaux notamment ceux du Carrefour de la station Tramway Rougemont sur la RD 970 (croisement rue Damrémont > Allée Villenaut). La durée de

passage au vert de la signalisation lumineuse tricolore a été augmentée afin de désengorger le carrefour Nobel / Kennedy / Jean Moulin. Cette opération a été complétée par le marquage au sol de damiers et par l'implantation de panneaux de signalisation verticaux interdisant l'arrêt des automobilistes.

Cette première action sera complétée par la suppression du tourne-à-gauche en provenance de la rue Damrémont, sollicitée auprès des services de circulation départementaux. Le principe étant de répartir le flux des remontées de files sur cette départementale afin de rendre les carrefours fluides.

Enfin, le pont supplémentaire dédié au bus enjambant le canal de l'Ourcq dans le cadre du métro du Grand Paris a été livré pour la partie génie civil en 2021. En complément, une demande a été faite auprès du département afin d'agrandir le trottoir du pont actuel.

En parallèle, une démarche de dédoublement des voies sur le pont est menée en lien avec la SNCF afin d'agrandir le tunnel piéton actuel. L'objectif est de permettre aux vélos d'emprunter plus facilement ce tunnel.

Par ailleurs, la vidéo verbalisation sur plusieurs carrefours stratégiques est effective.

II. Planification de la réduction des gaz à effet de serre

1. La justice climatique : un combat municipal

Action contre Total

La commune de Sevrans lutte ardemment pour l'application, sur son territoire et au-delà, d'une justice climatique permettant de préserver efficacement et durablement le droit à un environnement sain pour toutes et tous y compris pour les plus démunis et les plus vulnérables au changement climatique.

A la faveur de cela, Sevrans mène aux côtés de 12 autres collectivités, de 5 ONG et de plusieurs associations une action forte pour contraindre le géant pétrolier Total à prendre des mesures nécessaires pour réduire de manière drastique ses émissions de gaz à effet de serre et ne plus contribuer au réchauffement

climatique mondial.

En effet, Total, entreprise pourtant classée parmi les 20 plus grands pollueurs du monde, refuse de se conformer à la loi de 2017 sur le devoir de vigilance et à l'obligation de vigilance environnement issue de la charte de l'environnement intégrée à la Constitution.

Les conséquences de ce refus sont lourdes et irréversibles : l'accentuation du réchauffement climatique et l'obligation pour les communes comme Sevrans de déployer des moyens financiers importants pour lutter contre le changement climatique.

Aussi, afin que l'entreprise Total prenne enfin ses responsabilités et limite les conséquences de son activité sur l'environnement et sur les risques climatiques qu'elle fait peser sur les territoires et leurs habitants, une action en justice inédite a été lancée.

En février 2021, le tribunal judiciaire de Nanterre s'est déclaré compétent pour juger cette démarche contentieuse engagée contre Total pour son inaction climatique.

La commune de Sevrans reste engagée sur ce dossier dont la procédure suivra son cours en 2022. Elle continuera de mobiliser les habitants dans ce combat.

2. Une politique en faveur de la protection atmosphérique qualité de l'air

Plan climat

Soucieuse des conséquences liées au dérèglement climatique, la commune de Sevrans s'est activement impliquée aux côtés de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol pour l'accompagner dans ses missions de coordination de la transition écologique sur l'ensemble du territoire.

Dans ce contexte, la commune de Sevrans a participé à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) destiné à lutter contre le changement climatique et à améliorer durablement la qualité de vie.

Ce plan climat, adopté par le Conseil de Territoire du 12 avril 2021, vise à dresser un état des lieux et à définir des objectifs clairs et un plan d'actions concret pour atténuer et adapter le territoire au changement climatique à l'horizon 2050.

Il s'agit d'un document stratégique pour Sevrans puisqu'il regroupe plusieurs domaines ayant un impact sur l'environnement à savoir : la mobilité, l'énergie, l'aménagement, l'habitat, le patrimoine, la gestion des déchets, l'assainissement, la gestion des espaces naturels mais aussi la biodiversité et l'agriculture urbaine.

Ainsi, le plan d'actions du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) s'articule autour de 4 axes prioritaires :

- Axe 1 : Développement des transports sobres en énergie et faiblement émetteurs de gaz à effets de serre et de polluants
- Axe 2 : Amélioration de l'efficacité énergétique dans le bâti existant, promotion des nouvelles constructions durables et développement des ENR&R locales
- Axe 3 : Encouragement d'une consommation alimentaire responsable et réduction des déchets
- Axe 4 : Préservation des fonctions de captation du carbone et adaptation aux risques naturels

Opération Air comme rallye

En collaboration avec Paris Terres d'Envol et l'association Vivacités Île-de-France, la commune de Sevrans a proposé en 2021 à ses habitants d'explorer la qualité de l'air en ville.

La démarche a consisté à sensibiliser sur les enjeux de la qualité de l'air et de l'environnement au travers d'un rallye gratuit et ludique.

Les participants étaient invités à réaliser un parcours à pied au départ de la gare de Sevrans-Livry, faisant emprunter des chemins longeant le canal de l'Ourcq ainsi qu'une partie du centre-ville. Accompagnés d'un guide chevronné, les habitants ont pu découvrir les sources de pollution par le biais de jeux et de quizz, et réfléchir aux solutions pour améliorer la qualité de l'air.

Perspectives 2022 :

- Renouvellement de l'opération Air comme Rallye en avril 2022

3. Dérèglement climatique et gestion des risques majeurs

En 2021, la commune de Sevrans a été reconnue à deux reprises par arrêté ministériel en état de catastrophe naturelle pour les épisodes pluvieux du 19 au 20 juin et du 12 au 13 juillet.

Ces catastrophes naturelles et le contexte sanitaire ont rappelé l'importance pour la commune de renforcer sa prévention et sa gestion des risques majeurs sur le territoire.

Sevrans a donc déterminé les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en place.

Document d'information communal sur les risques majeurs

En 2021 le document d'information communal sur les risques majeurs a été entièrement révisé. Il rassemble les principaux risques majeurs identifiés à ce jour sur Sevrans et rappelle pour chaque risque, les consignes de sécurité à connaître et à adopter en situation d'urgence ainsi que les actions menées pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Ce document est indispensable au regard de l'augmentation attendue du nombre et de l'intensité des phénomènes naturels majeurs liée au changement climatique.

Ce guide, réalisé en partenariat avec les étudiants de l'Université Sorbonne Paris Nord Bobigny, recense les risques : sanitaire, caniculaire, grand froid, terroriste, cyber, tempête, industriel, inondation, transport de matière dangereuse, mouvements de terrain et sismique.

En complément, la municipalité a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin d'assurer l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événements et prendre les mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Veille caniculaire

Pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables en période de fortes chaleurs, la commune a mis en place une veille caniculaire.

Elle consiste à identifier et recenser les personnes fragiles et les placer en

vigilance extrême.

Il s'agit principalement de personnes âgées, isolées ou en situation de handicap qui, pour bénéficier du dispositif, doivent se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et/ou du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Une fois cette démarche entreprise, les personnes concernées pourront bénéficier d'un suivi personnalisé et une prise en charge si nécessaire.

Cette initiative est l'occasion de rappeler à l'ensemble de la population les gestes simples à adopter afin de lutter efficacement contre les effets de la canicule.

Gypse

Dans le cadre de la poursuite de son plan de protection des biens et des personnes soumises à un risque naturel majeur, la commune de Sevrans a entrepris, avec le concours des services de l'Etat de faire l'acquisition amiable des maisons frappées par ce risque naturel majeur pour permettre aux populations résidant dans cette zone particulièrement exposée de se réinstaller en dehors des zones à risques.

Pour rappel, ces acquisitions s'inscrivent dans un processus débuté il y a plusieurs années lorsqu'un phénomène de mouvements de terrain a conduit à l'apparition d'un fontis dans la rue des ramiers. A l'époque, toutes les mesures nécessaires pour y faire face ont été prises auprès des familles concernées et un bureau d'études a été mandaté pour réaliser une étude des sols. Le rapport d'expertise a malheureusement relevé des risques majeurs et irrévocables de mouvements de terrain liés à la dissolution du gypse.

La démolition de ces biens étant inévitable, la commune a mené en 2021 des opérations d'acquisition des pavillons entièrement prises en charge financièrement par l'Etat dans le cadre du fonds de prévention contre les risques naturels majeurs (FPRNM), dit « fonds BARNIER ».

Chiffres clés :

Un subventionnement de l'État à hauteur de plus de 600 000 euros

Perspectives 2022 :

- Démolition des pavillons situés 11 rue des ramiers et 4 rue des églantiers
- Réunion d'information sur le devenir des parcelles
- Le budget 2022 prévoit l'ouverture d'une autorisation de programme dotée de 1 M€ "Accompagnement aux risques majeurs", ainsi qu'une inscription de 200 000 € de crédits permettant à la commune de pouvoir parer aux dépenses en cas de catastrophe naturelle et d'accompagner les victimes

III. Optimisation des consommations énergétiques et lutte contre la précarité énergétique

1. Des équipements électriques respectueux de l'environnement

Déploiement des bornes électriques de rechargement pour les Sevranaises et les Sevranaïses

Dans le cadre de sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire de la commune, la ville de Sevrans s'est tournée vers la Métropole du Grand Paris qui a proposé, dans son plan de relance, de mettre en place des stations de recharge pour véhicules électriques pour les particuliers.

A ce titre, la Ville de Sevrans a bénéficié de trois stations implantées rue Roger Le Maner sur le secteur du pôle Administratif (2 bornes citadines pour 4 places de stationnement réservées), avenue de Livry sur le secteur Parc Badier (3 bornes citadines pour 6 places de stationnement réservées) et enfin avenue Salvador Allende sur le secteur Gare des Beaudottes, (4 bornes express pour 4 places de stationnement réservées).

Pour rappel, l'installation des bornes était à la charge de la société dédiée. De plus, les redevances d'occupation du domaine public dont bénéficie la commune de la part de cette société sont constituées d'un versement d'une part fixe payable en une seule fois de 5 000€ par place de stationnement attribuée valant droit d'entrée, et d'une part variable payable chaque année au titre d'un intéressement de la commune fixée à 50% des résultats nets de l'année N-1 d'exploitation de la société dédiée au prorata du nombre d'emplacements du programme contractuel.

La tarification de ce service à l'utilisateur reste basée sur une tarification unique modulée sur la vitesse de charge, la quantité d'énergie délivrée et le temps d'occupation de l'emplacement en fin de charge.

Fort de ces installations, la commune de Sevran a étendu en 2021 son parc de rechargement avec 8 bornes supplémentaires destinées à la flotte automobile communale. Ces bornes sont réparties comme suit :

- le parking du centre technique municipal (2 bornes),
- sur le parking de l'Hôtel de ville (2 bornes),
- au pôle urbain (2 bornes),
- à Paul Langevin (2 bornes)
- au centre administratif Paul Eluard (2 bornes)

Perspectives 2022 :

- Réception d'une balayeuse électrique (coût : 491 628 €)
- Inscription de **665 000 €** pour le renouvellement de la flotte des véhicules communaux par l'achat de véhicules électriques (1M€ sur deux ans)
- Déploiement de 4 bornes supplémentaires : 2 implantées au Pavillon aux Histoires et 2 dans le bâtiment Becquerel

2. Réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux

Rénovation des bâtiments communaux

La ville de Sevran mène une politique en faveur de la lutte contre les passoires thermiques au sein de son patrimoine communal. Dans cette perspective, l'équipe municipale a clairement inscrit cet objectif dans le plan pluriannuel d'investissement.

En 2021, la commune de Sevran a poursuivi son action en faveur de la rénovation des équipements communaux initiée pour améliorer leur rendement énergétique. Priorité étant donnée aux groupes scolaires.

Les travaux des dernières années ont ainsi concerné le groupe scolaire Sévigné et le bâtiment accueillant la salle du conseil municipal.

Cette action conduite dans la durée mérite de retenir un ordre de priorité prenant en compte la déperdition énergétique respective des bâtiments.

Le diagnostic de thermographie des différents groupes scolaires de la ville s'est poursuivi avec le concours de l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE). Il s'agit sur la base de cette étude de sélectionner un bâtiment prioritaire permettant l'engagement du projet de rénovation qui pourrait intervenir au cours de l'année.

Maîtrise de la consommation des fluides

En 2021, la Ville a lancé un marché public pour établir un diagnostic de ses émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, sur la base de l'étude détaillée des émissions, la ville a pu mettre en œuvre un programme d'actions opérationnelles de réduction puis de compensation des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, afin de réduire au maximum les frais d'électricité, de chauffage et d'entretien, une optimisation des consommations des équipements sportifs a été réalisée avec le concours de l'équipe de maintenance du service des sports.

Ainsi, l'isolation de la salle dédiée au mini-tennis a été effectuée à l'automne de même que l'installation de programmeurs d'éclairage des courts et des vestiaires permettant une extinction automatique.

La consommation de chauffage des terrains couverts a également été optimisée avec la mise en place de boutons poussoirs au mois de mars 2021.

Déploiement des panneaux photovoltaïques

La commune a déployé une première série de panneaux photovoltaïques sur les trois sites municipaux suivants : le groupe scolaire Anatole-France/Voltaire, la salle Gymnique et le Pavillon aux Histoires.

En 2021, le processus de déploiement s'est poursuivi avec la relance de l'investissement par l'acquisition directe par la ville de panneaux photovoltaïques (le marché qui comprend la fourniture, la pose et la mise en service des équipements s'établit pour un montant total de 646 342€).

La commune a fait le choix de deux sites : la halle du marché couvert rue Ballanger et le pôle administratif Paul Eluard avenue du Général Leclerc (comprenant également la salle du Conseil municipal et l'Hôtel de ville)

Cette action confirme le choix de la ville de Sevrans de placer la transition énergétique au cœur de son développement économique et social. L'objectif est de diminuer la consommation énergétique pour les sites considérés par une autoconsommation de l'électricité produite. La production énergétique de cette installation étant destinée soit à être consommée, soit à être rejetée dans le réseau national.

Le bilan de cette première phase qui a donné lieu à une demande de subvention à hauteur de 80 % (529 K€) dans le cadre du plan de relance via la dotation de soutien à l'investissement local permettra d'identifier les économies énergétiques et GES afin de prévoir une deuxième phase d'installation sur d'autres bâtiments communaux.

3. Réduction de la consommation et des dépenses énergétiques pour les habitants

Amélioration du rendement des réseaux de chaleur

La commune de Sevrans dispose aujourd'hui de deux chaufferies biomasse, l'une dans le quartier Rougemont relevant du SEAFPA et l'autre dans le quartier Montcelleux Pont Blanc relevant directement de la ville. Ces chaufferies utilisent trois moyens d'énergie pour produire la chaleur, la biomasse, le gaz, la cogénération (le gaz générant de l'énergie qui est vendue et réinjectée dans le réseau électrique)

L'objectif est de renforcer la part des énergies renouvelables dans ce mix énergétique et notamment celle de la biomasse, avec deux visées : diminuer

l'émission de CO₂, faire baisser la facture d'énergie pour les habitants reliés aux réseaux de chaleur. Le recours à la biomasse a déjà ainsi permis de réduire la production de CO₂ généré par le réseau de chaleur Rougemont Perrin Chante-loup de 18 691 tonnes en 2014 à 9 975 tonnes en faisant baisser la facture d'énergie pour les habitants reliés au réseau de chaleur de 732 € par an.

La volonté aujourd'hui est de poursuivre dans cette voie, en améliorant la part des énergies renouvelables dans le fonctionnement des chaufferies. Il est ainsi envisagé, s'agissant de la chaufferie située dans le quartier Montceuleux, de renforcer la part de la biomasse. Et - alors que le recours à la cogénération à compter de 2024 ne sera plus possible- de mobiliser la géothermie comme énergie complémentaire à la biomasse en limitant ainsi le recours au gaz naturel.

Alors que la biomasse assure en hiver actuellement 50 % des besoins en énergie de cette chaufferie, l'objectif est de faire passer cette part à 55 % voire à 60 %. Et de recourir à la géothermie pour la part résiduelle. Ce qui permettrait à la fois de remplacer la part actuellement assurée par la cogénération (15 %) mais également les 35 % apportés par le générateur gaz.

Un projet de raccordement à la géothermie du réseau ENGIE à Montceuleux Pont blanc est ainsi aujourd'hui à l'étude ce qui permettrait d'améliorer l'offre de chauffage urbain issue des énergies renouvelables, en gagnant sur les deux tableaux, les émissions de gaz à effet de serre, et la facture acquittée par les usagers du réseau de chaleur en comparaison avec les énergies fossiles.

Lancement de la première opération d'achat groupé d'énergie

Dans le cadre de sa lutte contre la précarité énergétique, la commune de Sevrans a lancé en 2021 son premier achat groupé d'énergies.

Réduire le coût des factures d'électricité et de gaz grâce au regroupement d'habitants de la même collectivité. C'est ce qu'a proposé la commune de Sevrans en collaboration avec Wikipower, une société spécialiste des achats groupés

L'objectif de cette action collective, lancée par la commune, est de réduire les factures d'énergie des Sevransais en leur ouvrant la possibilité de participer à une opération d'achat groupé. Autrement dit, rassembler le plus grand nombre de ménages afin d'avoir ensemble plus de poids auprès des fournisseurs d'électricité verte et de gaz naturel et donc négocier des tarifs attractifs en vue d'une réduction substantielle de leurs prochaines factures. La ville a donc choisi une entreprise spécialiste de l'achat groupé d'énergie pour mener ce processus. Grâce à cette opération organisée par la ville et l'Agence Locale de l'Energie de

Paris Terres d'Envol (ALEPTE), les habitants pourront réaliser plus de 10% d'économie financière sur leurs précédentes factures tout en leur garantissant une traçabilité prouvant que l'énergie fournie est verte. Autres principes retenus : la gratuité de l'adhésion et l'absence d'engagement et de frais de résiliation ouvrant aux Sevranais la possibilité de rompre leur contrat à tout moment.

Compte tenu de l'augmentation du prix du gaz, le partenariat avec le fournisseur s'opérera courant 2022.

Rénovation énergétique pour les particuliers

La commune de Sevrans, avec le concours de l'Agence Locale de l'Energie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) s'est également engagée sur cette question aux côtés des Sevranais. En effet, en 2021, un accompagnement sur les mesures de lutte contre les passoires thermiques a été proposé aux particuliers de notre territoire, afin de réaliser des économies d'énergie et de répondre à une véritable mission de service public.

Durant cette année écoulée, des visites à domicile ont été organisées pour réaliser un diagnostic énergétique gratuit. Celui-ci a permis de repérer les sources possibles d'économie d'énergie et de donner des recommandations sur les travaux qui pourraient s'avérer utiles, mais aussi accompagner le particulier pour ses demandes de subventions.

La commune a ainsi mis à disposition de l'Agence Locale de l'Énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE) des locaux permettant de recevoir des administrés chaque premier vendredi du mois de 13h30 à 17h au 28 avenue du Général-Leclerc lors de permanence. Sans rendez-vous, les conseillers de l'ALEPTE aident ceux qui le souhaitent à élaborer un projet de rénovation et informent sur les différents dispositifs d'aides existants notamment pour les rénovations énergétiques, l'isolation des logements, les économies sur les factures de chauffage. L'Agence locale de l'énergie Paris Terres d'Envol (ALEPTE) assiste également les syndicats, conseils syndicaux et copropriétaires dans leurs démarches sur plusieurs plans : techniques, financiers et juridiques.

Depuis le mois de septembre 2021 sont entrées en vigueur deux aides de la métropole du Grand Paris à destination des copropriétés pour leurs projets de rénovation énergétique. Une à hauteur de 5000 euros pour la réalisation d'un diagnostic technique global (DTG) et une à hauteur de 10 000 euros pour une prestation de maîtrise d'œuvre (MOE).

Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité

I. Valorisation des espaces naturels et boisés

1. Des espaces verts préservés et valorisés

Une ville riche en parcs et jardins

La commune de Sevrans est dotée de nombreux espaces verts et parcs publics qui sont autant d'espaces de fraîcheur. Ainsi sur le territoire communal, on dénombre les poumons verts suivants :

- Square du 8 mai 1945 (3114 m²)
- Parc Roger-Badier (3500 m²)
- Parc Louis-Armand (30000 m²)
- Berges du canal de l'Ourq (28499 m²)
- Parc des Sœurs (35000 m²)
- Plaine de jeux Rougemont (32618 m²)
- Plaine de jeux Kilian (12758 m²)
- Plaine de jeux Nord (17211 m²)
- Square des Lilas (8200 m²)
- Plaine des Cèdres (10912 m²)

- Plaine de jeux Sablons (24461 m2)
- La Roseraie (22000 m2)
- Square des Charmilles (7000 m2)
- Jardins des Senteurs (2000 m2)
- Butte des Erables (10000 m2)
- Square des Fontaines (8000 m2)
- Parc de la ferme de Montceleux (110000 m2)

A cela s'ajoute le square et la sente Westinghouse ainsi que la friche kodak (10 hectares + 2 hectares réservés à l'agriculture urbaine hors-sol)

Pérennisation du Parc Louis Armand

Dans le cadre de la démarche de développement durable engagée par la municipalité depuis plusieurs années autour de l'Hôtel de ville et à l'intérieur du parc Louis Armand, la remise en eau de celui-ci s'est opérée en 2021.

Cette opération a visé à assurer la réhabilitation et la sécurisation d'une cascade composée de roches surmontée d'une tour de maçonnerie datant du XXe siècle et d'une rivière artificielle dans le Parc Louis Armand puis à sa remise en eau.

Le but étant d'enrichir la biodiversité sur le site et de maintenir des conditions climatiques favorables au développement des écosystèmes

La remise en eau s'intègre dans une étude paysagère portant sur l'aménagement des berges selon les principes du développement respectueux de la nature en choisissant des palettes végétales adaptées aux enjeux climatiques futurs et en tenant compte d'une gestion raisonnée du patrimoine végétal.

Une vingtaine de nichoirs à oiseaux ont aussi été ainsi installés sur les arbres, une gestion différenciée mise en place sur le site, en préservant la biodiversité avec des zones refuges à partir des troncs et des branches laissées en place ainsi que des espaces laissés en prairie naturelle qui profitent aux insectes et à la petite faune.

Une toiture végétale a été réalisée sur le bâtiment de l'Hôtel de ville et des ruchers ont été introduits dans le parc permettant de faire découvrir l'univers des abeilles et d'organiser des animations pour tous les âges. Une serre aquaponique a également été installée. Outil pédagogique de 22 mètres carrés, cette serre

expérimentale a un rendement 18 fois plus élevé qu'en agriculture traditionnelle. Équipée d'un panneau solaire et d'un poêle à granulés, la serre est autonome. Par sa spécificité, elle est un exemple de réponses aux enjeux climatiques qui bouleversent l'agriculture traditionnelle.

L'objectif pour les années à venir est de pérenniser ce poumon vert en le connectant à d'autres espaces de la ville, avec notamment l'ouverture du parc sur le cimetière qui pourrait être végétalisé en partie confortant progressivement la création d'une trame verte. Des inventaires faunistiques/floristiques visant à observer des tendances d'amélioration de la biodiversité sur le site pourraient permettre d'aboutir à l'élaboration en 2022/2023 d'un plan de gestion du Parc Louis Armand

2. Une politique en faveur de la plantation d'arbres

La commune de Sevran mène une politique de l'arbre consignée dans son Plan Local d'Urbanisme et notamment dans le PADD qui permet l'étude des différents espaces arborés de la ville.

En 2021, une réflexion globale a été menée sur les essences les mieux adaptées au milieu urbain afin de lutter contre les Îlots de Chaleur Urbain (ICU) lors des périodes de fortes températures.

Elle conduira à l'élaboration en 2022 d'un nouveau diagnostic phytosanitaire de l'ensemble des arbres. Celui-ci s'étalera sur trois ans.

Cet outil doit servir de document support pour orienter la ville sur des choix stratégiques de plantations d'arbres et de végétalisation, et permettre à la ville de percevoir des financements pour ce faire.

La commune portera une attention particulière aux arbres existants dans le cadre des projets futurs et des travaux (concessionnaires, projets immobiliers...) dans la mesure où un arbre adulte (qui a mis des décennies à se développer) a une valeur inestimable en termes de bénéfices rendus à la ville (rafraîchissement, biodiversité, cadre de vie, épurateur...).

Chiffres clés :

11 arbres plantés avenue du travail

8 arbres plantés avenue du Commandant Charcot

6 arbres plantés dans l'école Saint-Exupéry

2 arbres plantés rue Bir-Hakeim

7 cépées plantées place Gaston Bussière

200 plantations comprenant des arbres et des graminées mis en terre dans le cadre du plan Canopée (cf.II.3)

Perspectives 2022 :

Diagnostic phytosanitaire de l'ensemble des arbres de la commune

II. Sevrans: terre de biodiversité

1. Les réservoirs de biodiversité et continuités écologiques

Renaturation de la friche Kodak

Le parc « Kodak » est un lieu consacré à la biodiversité et doit devenir en partie un site d'agriculture urbaine.

Pour ce faire, la Ville a signé avec CDC Biodiversité une convention d'application du programme Nature 2050.

Ce programme fait du site Kodak une réserve de biodiversité et un lieu

d'observation de l'adaptation de la nature au changement climatique, tout en favorisant l'accès des habitants à ce nouveau cœur vert en lisière du canal de l'Ourcq.

Ce parc comportera deux parties ouvertes au public: une partie consacrée sur 2 hectares à un projet d'agriculture de cultures hors-sol en liaison avec CDC Biodiversité, une autre consacrée sur 8 hectares au programme Nature 2050 de champ de régénération et d'observation de la biodiversité.

2. Développement de l'apiculture urbaine

Les ruches municipales

La commune de Sevrans se félicite d'accueillir sur son territoire des ruches municipales gérées par un apiculteur communal et par le service Parcs et jardins.

Au total, 6 ruches sont actuellement actives.

La production de miel en 2021 a été de 13 kilos.

Opération Apidays

En 2021, les habitants de Sevrans ont pu partir à la découverte du monde de l'abeille, sentinelle de l'environnement et devenir incollable sur le miel et les abeilles grâce aux ateliers proposés par l'apiculteur du rucher municipal et le service Parcs et jardins.

Le temps d'une journée, les participants ont été sensibilisés à la protection de cette espèce protégée et initiés au travail du miel par l'apiculteur de l'UNAF qui a réalisé une démonstration d'extraction de miel du rucher de la ville.

Cela a aussi été l'occasion de déguster différents miels, de confectionner des bougies et d'éveiller les sens sur les produits de la ruche.

3. Une ville qui agit pour la biodiversité

Plan lumière : protection de la biodiversité

Préserver la biodiversité passe nécessairement par l'élaboration d'un plan Lumière qui privilégie les équipements énergétiquement sobres, utilisant éventuellement des panneaux solaires pour leur rechargement, et dont la chaîne de fabrication / maintenance est en cohérence avec l'engagement de la ville sur les questions de transition écologique.

Ce plan partiellement défini en 2021 respecte trois points essentiels : la prévention des agressions, en s'assurant que toutes les voies empruntées par les habitantes et habitants, soient correctement éclairées ; la mise en lumière de la ville, permettant sa mise en valeur et la préservation de la biodiversité en aménageant des zones noires pour les oiseaux notamment et l'amélioration d'une « esthétique nocturne » comme cela a été fait, par exemple, le long du canal de l'Ourcq ou à la gare de Sevrans-Beaudottes et, enfin, le respect d'une consommation sobre.

Ainsi, dans le cadre de son budget 2022, la commune poursuivra les travaux entrepris dans le secteur de l'éclairage public : remplacement des luminaires vétustes et énergivores par des luminaires à LED, remplacement des mâts vétustes, développement du réseau souterrain, pour assurer la pérennité du patrimoine éclairage de la ville.

En 2022, les travaux d'enfouissement de réseaux sur l'espace public se poursuivront avec les voies suivantes : Rue de Bretagne, avenue des Beaudottes (comprenant l'allée des Arts en impasse), Rue de Touraine, Avenue Jean Baptiste, Rue Gabriel et Avenue de Livry. Les voies sont financées à 90 % par le SIGEIF pour la part électricité dans le cadre du plan de relance.

Canopée : une mini-forêt urbaine

En 2021, un projet de valorisation d'un terrain le long de l'allée de Villenaut dans le quartier Freinville, a été mené à l'automne par le Département de la Seine-Saint-Denis en partenariat avec la Ville de Sevrans.

Il s'inscrit dans le cadre du Plan Canopée 2020-2030, adopté par le Département, qui vise à mettre l'arbre au cœur du paysage urbain, au bénéfice de la qualité de vie des habitants.

Le site planté de 4 bosquets forestiers, de graminées et d'arbustes fruitiers, est clôturé depuis octobre 2021 pour protéger les jeunes plantations.

Les travaux, lancés durant la deuxième quinzaine du mois d'octobre avec l'implantation de la clôture et son portail, se sont poursuivis en novembre par les chantiers de plantations, menés par l'association Le sens de l'Humus avec de jeunes Sevransais, scolarisés au collège Georges-Brassens.

Courant 2022, différents moments seront proposés pour permettre au plus grand nombre de visiteurs de bénéficier de ce lieu : reconnaissance d'arbres par les bourgeons ou les feuilles, création d'un herbier, réalisation d'inventaires de la flore locale, découverte des insectes, etc.

Ce projet, qui est l'une des premières forêts urbaines développées dans le cadre du Plan Canopée, permettra de renforcer la végétalisation du territoire, offrant aux habitants des îlots de fraîcheur et un cadre de vie amélioré par la présence de la nature.

CDC Biodiversité

La commune de Sevrans est signataire de la Charte agricole du Grand Roissy depuis 2016 qui prévoit notamment la préservation de 8000 hectares d'espaces agricoles, sur une période de 30 ans.

III. Une ville qui préserve son environnement

1. Embellissement du cadre de vie

Vers une gestion maîtrisée de l'espace public

La commune de Sevrans met d'importants moyens pour assurer la propreté de ses rues. Ces efforts sont complétés par une mobilisation citoyenne particulièrement forte. En effet, les associations et des collectifs mobilisent de nombreux habitants autour d'opérations participatives de ramassage des déchets, organisées en lien avec les services municipaux en charge d'équiper les participants en gants, sacs poubelles et autres. Ces opérations permettent de sensibiliser la population, mais aussi les commerçants du marché par exemple,

sur la gestion des déchets et les bons comportements à adopter dans l'espace public.

Il est également à noter qu'afin de maîtriser la gestion de la propreté de la commune, la ville de Sevrans lutte contre la mécanique sauvage, passible de 1500 euros d'amende.

Depuis l'été 2020, ce sont près de 300 véhicules ventouses ou épaves qui ont été enlevés, principalement aux Beaudottes, à Charcot et à Montceuleux/Pont-Blanc.

Des opérations sont menées par la Police Municipale, en collaboration avec les bailleurs, pour faire en sorte que les habitants puissent de nouveau se garer sans difficulté.

Par ailleurs, en 2021, des opérations récurrentes de propreté en lien avec les opérations fourrières ont été menées sur les parkings des quartiers des Beaudottes et de Perrin afin de lutter contre la mécanique sauvage permettant d'augmenter les places de stationnement disponibles.

Une lutte constante contre les encombrants

La commune de Sevrans se mobilise contre l'abandon des déchets dans les rues en misant sur la sensibilisation, au travers d'une vaste campagne de communication.

Pour maintenir un territoire propre et préserver l'environnement, la municipalité met en place des moyens humains et matériels importants.

Malgré le travail des services municipaux et de nos partenaires, qui s'emploient quotidiennement à nettoyer et embellir la commune, les comportements inciviques altèrent rapidement la propreté du cadre de vie. C'est pourquoi, la commune de Sevrans lance une campagne d'information à destination des habitants. Cette action se matérialisera prochainement par l'implantation de panneaux de sensibilisation à la propreté.

Des panneaux de signalisation alertant les contrevenants vont être installés dans différents quartiers de la ville afin de dissuader de la dépose d'encombrants sur des sites identifiés et problématiques. La vidéo-verbalisation est effective depuis 2021 sur certains secteurs et notamment sur le chemin Baliveau menant à la déchetterie.

Chiffres clés :

près de 400 corbeilles de rue disséminées dans la ville,

Les perspectives pour 2022 et les années à venir :

- Création d'une brigade verte qui aura pour mission de lutter contre toutes formes d'incivilité environnementale
- Réflexion autour de la création de la maison de la nature
- Atelier de sensibilisation aux déchets dans les écoles
- Implantation de panneaux de sensibilisation à la propreté
- Relance des campagnes de communication

2. Entretien écologique des espaces verts

Des espaces sans pesticides

Depuis plus de trois ans, l'équipe des espaces verts du service des sports utilise son propre désherbant naturel, fabriqué à partir de feuilles mortes récupérées sur l'ensemble des complexes sportifs et broyées par ses soins.

Cette technique de paillage local à coût zéro, désencombre la déchetterie, évite le recours aux produits chimiques et préserve ainsi les nappes phréatiques.

Elle protège aussi les usagers et le voisinage d'effets indésirables.

De plus, la commune de Sevran est l'une des seules villes sur le département à ne pas acheter de rouleaux de gazons pour refaire ses terrains. Les agents découpent leurs propres rouleaux sur les parcelles derrière les terrains et sèment à nouveau du gazon pour combler le vide.

Au cours de l'année 2022, les efforts de développement durable seront encore plus importants avec l'arrivée de matériel à moteur électrique pour remplacer notamment les imposantes tondeuses, qui consomment jusqu'à 40 litres d'essence par jour.

Enfin, un véhicule et une camionnette à moteur thermique laisseront leur place à des engins électriques toujours dans un souci de préservation de la planète.

Végétalisation du cimetière

Les agents municipaux du cimetière et des parcs et jardins ne ménagent pas leurs efforts pour désherber, tailler le lierre, les arbustes et les buissons, et retirer tout le long du mur les rejets des arbres.

Ils soufflent et ramassent les feuilles, gèrent la trentaine de poubelles du lieu. Ils travaillent en lien avec les pompes funèbres, et les marbriers, ainsi que les graveurs en les orientant dans le cimetière.

Parallèlement à cela, ces mêmes agents ont installé des plantes basses très résistantes à la sécheresse (sedums) pour habiller le monument aux morts. Elles s'inscrivent dans la démarche zéro-phyto.

Les perspectives pour 2022 et les années à venir :

- Étude de la végétalisation des allées de la 1ère division
- Réalisation d'un bilan des réfections des allées les plus abîmées
- Étude sur un projet de rénovation des locaux
- Étude sur l'implantation d'un jardin des souvenirs

3. Sensibilisation auprès de la population

Opération de nettoyage de la nature

Près de 230 élèves de l'école Crétier ont participé à une opération de nettoyage de la nature le vendredi 24 septembre 2021.

Les élèves ont montré une motivation exemplaire. Toute l'école a participé, place du marché, au parc Louis-Armand et le long du canal de l'Ourcq à cette opération de sensibilisation qui complète les apprentissages en classe sur la préservation de la planète. Les élèves de CM2 ont ainsi pu transmettre ensuite aux plus jeunes leurs connaissances sur les principes du recyclage.

Cette belle initiative a permis à tous de prendre conscience des conséquences des incivilités, de mesurer l'importance de respecter la nature et de garder une ville propre.

Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevranaïses

I. La pratique culturelle et sportive : un bien-être partagé à Sevrans

1. Une offre culturelle de qualité

En 2021, la commune s'est employée à maintenir les propositions culturelles et à préparer la sortie de la crise sanitaire.

Les enseignements artistiques ainsi que la lecture publique ont développé de nouveaux rapports aux publics : enseignements à distance, portage à domicile.

Dans le cadre de sa résidence à Sevrans, le Théâtre de la poudrerie, scène conventionnée Art et territoire, s'est saisi des projets d'aménagement urbain qui animaient la ville pour interroger les citoyens sur leur rapport à leur environnement.

Ce projet artistique participatif interrogera chacun sur l'habitabilité future d'un territoire fortement urbanisé dans un contexte d'urgence climatique (réchauffement climatique, événements climatiques violents, maintien de la biodiversité,...).

Ce travail se décline également dans les propositions portées par la politique culturelle de la ville, en particulier l'université participative inter-âge, cycle de conférences animées par des experts.

Le travail de mémoire s'est poursuivi avec la création de la nouvelle maison des anciens combattants et de la mémoire, dans les locaux de l'ancienne mairie Nobel.

Le quotient familial a également été instauré pour les activités culturelles.

2. Des possibilités de pratiques sportives très diversifiées

Sevrans labellisée terre de jeux

Depuis 2020, la commune de Sevrans a rejoint la communauté « Terre de Jeux », pour mettre en avant la plus-value du sport dans le bien-être de ses habitants. Une définition qui colle parfaitement à la politique sportive sevransaise.

La municipalité s'efforce d'offrir un large panel d'activités sportives. Pour cela, elle s'appuie sur le soutien du vivier associatif.

Ainsi, la commune de Sevrans est déjà tournée vers les prochains JO qui auront lieu à Paris avec son label « Terre de Jeux », décerné par les organisateurs des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024.

« Terre de Jeux » acte l'engagement de la commune à promouvoir et à faire vivre la dynamique olympique auprès des Sevransais et Sevransaises.

Par ailleurs, l'été 2021 a été très actif à Sevrans avec l'organisation des Olympiades qui se sont tenues à la piscine. Il s'agissait de l'installation d'un village sportif à la Cité des Sports, des ateliers multi-activités « Sport dans ton quartier », des itinéraires sportifs de découverte d'une pratique ou enfin les « Actions sportives d'un jour ».

Bassin olympique : Pari gagné

La commune de Sevrans a en 2021 ambitionné d'augmenter et d'optimiser son plan d'eau avec un bassin olympique et un bassin d'apprentissage.

Pour ce faire, la Municipalité s'est portée candidate pour récupérer un des bassins de natation temporaires qui seront utilisés pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 à Saint-Denis et Nanterre puis démantelés et réagencés dans des villes de Seine-Saint-Denis.

Pour la commune de Sevrans, il s'agissait d'une opportunité pour développer la pratique de la natation sur son territoire, deuxième activité sportive et de loisirs la plus pratiquée par les Français.

Elle s'inscrivait pleinement dans le cadre du dispositif « Pass'nat » visant à réduire les inégalités d'accès à la pratique des activités nautiques et à renforcer l'acquisition des tests académiques de l'Education Nationale.

En compétition avec 7 autres communes, Sevrans a été sélectionnée et accueillera donc le bassin olympique sur son territoire. Ce nouveau bassin de 50 mètres serait agrémenté de gradins de 200 places et de vestiaires pour le grand public comme pour les clubs.

Au final, cela donnera un équipement capable de répondre à l'ensemble des besoins de la population, sportifs comme pratiquants de loisirs.

In fine, il y aura donc deux bassins dans la piscine municipale : le bassin olympique, couvert, avec un espace d'apprentissage et des équipements permettant de réduire les coûts énergétiques et le bassin existant, transformé en bassin d'été, ouvert avec un solarium. Le site aquatique aura une accessibilité pour tous publics et le bassin aura vocation à être multi-usages. Il va permettre de dynamiser et diversifier les pratiques sportives aquatiques.

La finalisation de ce projet inédit se fera en concertation avec les Sevransais.

Parallèlement au montage du dossier pour l'obtention du bassin olympique, la commune de Sevrans a entrepris de juillet à décembre 2021 des travaux de mise aux normes et sécurisation de la piscine actuelle. L'accueil et les vestiaires ont été repensés. De plus, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est désormais assurée depuis les places de stationnement, jusqu'aux douches, sanitaires et au bassin avec un système de mise à l'eau spécifique.

Côté baignade, la filtration et le traitement des eaux ont été révisés, de même que les joints de dilatation du bassin principal. Peau neuve aussi pour les baies vitrées qui bénéficient désormais d'un changement de vitrage. De quoi assurer la continuité des activités aquatiques jusqu'à l'arrivée du nouveau bassin.

Les perspectives pour 2022 et les années à venir :

- Lancement des opérations pour l'implantation d'un bassin olympique
- Lancement de la réalisation d'une salle multi-sports – Gymnase Victor Hugo
- Lancement des opérations pour la réhabilitation de la salle des fêtes

II. Sécurité et tranquillité publique

1. Renforcement de la sécurité pour tous

Le déploiement de la vidéoprotection

A Sevrans, l'objectif est clair : permettre aux habitants de profiter d'un environnement sain et sécurisé à toute heure.

Pour ce faire, la Municipalité poursuit sa vaste opération d'amélioration de la sécurisation des biens et des personnes. Cela se traduit notamment par le déploiement de la vidéoprotection sur toute la ville.

Ce dispositif contribue efficacement à la lutte contre la délinquance civile mais aussi routière puisque sont désormais verbalisables à distance les contrevenants au code de la route en matière de stationnement gênant et dangereux, comme le dépôt sauvage d'encombrants.

Le programme de vidéoprotection, gage d'une politique locale de sécurité maîtrisée, permet depuis l'été 2021 de verbaliser les infractions suivantes :

- arrêt sur passage piéton,
- stationnement sur trottoir,
- stationnement sur piste cyclable ou voie de bus,
- stationnement sur une place pour personne à mobilité réduite
- Stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules de transport de fonds

Toutes ces infractions sont passibles d'une amende de 135 €.

Véritable outil opérationnel, permettant de garantir la tranquillité et la sécurité des habitants, la vidéo-protection est un atout pour la commune de Sevrans. C'est pourquoi, en 2021, le programme de vidéo-protection s'est poursuivi dans tous les quartiers, en particulier aux abords des écoles et aux carrefours sensibles. Elle s'est complétée par la vidéo-verbalisation et l'achat de caméras « nomades ». La vidéo-protection a également été renforcée dans le quartier Westinghouse.

A terme, le dispositif de vidéo-verbalisation s'appuiera sur la centaine de caméras de vidéo-protection en cours de déploiement depuis 2019 et s'élargira au fur et à mesure du déploiement du plan d'implantation prévu sur l'ensemble

des quartiers de la ville.

Le renforcement de la police municipale

La vidéo-verbalisation est complémentaire de l'action de proximité sur la voie publique des 10 ASVP et des policiers municipaux dont les effectifs ne cessent de croître pour assurer la sécurité de tous.

Ainsi, au cours de ses patrouilles et sur le marché, la police municipale ne manque pas d'informer les habitants sur les nouveaux dispositifs qui visent à prévenir les comportements inciviques.

Pour accueillir les policiers municipaux dans des conditions optimales, la commune de Sevrans prépare l'implantation d'un nouveau poste de police à la place de l'ancien magasin Catena.

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) et de son séminaire qui s'est tenu lors du premier trimestre 2021, la relation Citoyen a été au cœur de la réflexion municipale. L'objectif en 2022 est de renforcer l'activité du CLSPDR afin de favoriser la coordination des différents acteurs au regard des enjeux prioritaires identifiés.

L'accent est prioritairement mis sur la prévention et la proximité dans les rapports Police municipale-population qui seront des axes forts du contrat local de sécurité en cours d'élaboration.

Tranquillité publique dans les espaces de vie

La police municipale de Sevrans agit pour la protection des personnes et des biens. Elle intervient, en complément de la police nationale, sur des actions axées sur la prévention, la sensibilisation, la surveillance de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Comme dit précédemment, les policiers municipaux sont garants de la tranquillité publique des Sevransais, qui s'opère par des rapports de proximité avec la population et un contact quotidien sur le terrain.

En parallèle, la commune mène des actions de sécurisation des bâtiments publics, ce qui a notamment permis une baisse significative des effractions et

des vols dans ces lieux. La tranquillité publique est également assurée de nuit dans certains parcs, désormais clôturés et fermés de 21h à 5h00. C'est le cas du square des Charmilles et de la butte Montceleux.

Les chiffres clés :

75 nouvelles caméras déployées en 2021

Les perspectives pour 2022 et les années à venir :

- Création d'une brigade de soirée
- Accentuation de la sécurisation des écoles et des bâtiments communaux
- Renforcement de la police municipale en procédant au recrutement de nouveaux policiers municipaux
- Élaboration d'un contrat local de sécurité
- Déploiement de 20 caméras de vidéoprotection

2. Sevrans contre les violences faites aux femmes

Un accueil adapté

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, la commune de Sevrans agit depuis plusieurs années sur cette problématique avec les différents services municipaux, des partenaires associatifs et la police nationale, avec la mise en place d'une intervenante sociale au commissariat de Sevrans et la création d'un guide pratique réservé aux professionnels et aux victimes.

A la faveur de cela, la commune a ouvert un point d'accueil, d'écoute et d'orientation dans le centre commercial Beau Sevrans. Des associations bénévoles (Potenti'elles Cités, Rougemont Solidarité, Sunshine...) et une juriste y reçoivent de façon anonyme et gratuite.

Des solutions d'hébergement

La commune de Sevrans participe à l'effort pour protéger les femmes victimes de violence et souhaite leur apporter une solution de repli, en mettant à disposition certains logements communaux. La gestion de l'hébergement d'urgence pour ce public est effectuée par un personnel formé à son accompagnement et à sa réinsertion.

La ville met à disposition de l'association Le Relais, quatre logements pour l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et un pavillon pour l'installation des bureaux et l'accueil de jour de l'association. Ce service offrira 25 places d'accueil. La convention est d'une durée de 3 ans.

III. Sevrans une ville à taille citoyenne

1. Une démocratie locale pour faire ville avec les habitantes et les habitants

La commune de Sevrans a décidé de développer la culture de la participation citoyenne et par conséquent de mettre en œuvre tout dispositif permettant l'expression du point de vue de la population tant sur les problèmes du quotidien que sur les projets majeurs.

Le conseil citoyen fait peau neuve

Très attachée à la participation des habitants, la commune de Sevrans a souhaité donner la parole à ses habitants avec la mise en place du conseil citoyen unique qui est la fusion des trois conseils citoyens et quatre comités de quartier existants.

Ce regroupement vise à dépasser le cadre du quartier et à faire rayonner l'expertise des habitants à l'échelle du territoire.

Cette nouvelle instance de la démocratie participative dont la première réunion s'est tenue le 8 septembre 2021, se compose de 50 membres (25 hommes et 25 femmes), désignés par tirage au sort pour un mandat de 3 ans et constitué en

deux collèges :

- un collège d'habitants issus de tous les quartiers de la ville
- un collège d'acteurs locaux (associations, amicales de locataires, commerçants...)

Il s'organise en commissions thématiques et cinq commissions de quartiers (Rougemont / Beaudottes-Perrin / Montceuleux Pont Blanc / Primevères Savigny, Centre-Ville, Sablons / Freinville, Westinghouse, Trèfles)

Au sein de ces commissions, les conseillers citoyens pourront évoquer les projets pour leurs quartiers et seront les relais entre leurs quartiers et les services de la Ville.

Chaque conseiller citoyen fait partie des deux commissions, celle de son quartier et celle de la thématique de son choix. Il est le relais entre les habitants et la Ville.

Les perspectives pour 2022 :

- Poursuite de l'accompagnement des conseillers
- Constitution des commissions thématiques

Les audiences du Maire

Le maire de la commune de Sevrans favorise la proximité et les échanges avec ses administrés. Pour être au plus près de leurs préoccupations de ses habitants, il les reçoit sur rendez-vous dans les différents quartiers de la ville, à raison d'une fois par mois, le matin de 9h à 12h.

Ces audiences ont lieu selon un calendrier communiqué dans le bulletin municipal dans les points accueils suivants :

- Pavillon aux Histoires pour les habitants des quartiers Sud/Les Trèfles/Freinville/Westinghouse
- Bibliothèque Elsa-Triolet pour les habitants du quartier Les Sablons
- Maison de quartier Marcel-Paul pour les habitants du quartier Beaudottes
- Maison de quartier Rougemont pour les habitants des quartiers Charcot/Rougemont
- Centre administratif Paul-Eluard pour les habitants des quartiers centre-

ville/Perrin

- Maison de quartier Edmond-Michelet pour les habitants des quartiers Montceuleux/Pont-Blanc

2. Concertation citoyenne

Consultation Les Sablons

La municipalité a démarré un nouveau cycle de consultations auprès des Sevranaïses.

L'objectif est d'ouvrir un temps d'écoute et d'échange nécessaire pour faire remonter les questions du quotidien dans le quartier des Sablons.

Ainsi, lors de la séance du Conseil municipal du 27 mai 2021, et faisant suite à la restitution des travaux du Conseil participatif, le Conseil municipal a voté la signature d'une convention avec l'association « Saltus Campus » pour implanter à l'école Ravel I au Sablons un lycée agricole. Mais parce que ce projet ne peut se faire sans les habitants, la délibération autorisant la signature de cette convention prévoit une consultation des habitants du quartier.

Dès le 4 juin, une première réunion entre les habitants et les élus débouche sur la mise en place d'un programme de consultation.

Après un retard dû aux conditions sanitaires, la consultation a commencé en octobre 2021 avec la diffusion de 3 500 questionnaires aux habitants du quartier, et, le 20 octobre 2021, le lancement d'un cycle de rencontres. Au cours de trois réunions dont une balade urbaine, et avec une réunion de restitution qui a eu lieu le 2 février, les habitantes et les habitants ont pu interroger élus, policiers et agents de la Ville sur les questions de sécurité, sur l'aménagement du quartier et son attractivité commerciale.

Conseil participatif Terre d'eaux

Pour mémoire, les terrains agricoles en friche de la plaine Montceaux ont été retenus en 2016 pour l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ». En 2017, le projet « Terre d'Eaux », porté par le promoteur immobilier Linkcity avec Crescendo, a été désigné lauréat de l'appel à Projets « Inventons la Métropole du Grand Paris ».

En 2021, la ville de Sevrans a mis en place un nouveau dispositif de consultation pour recenser les avis de la population sur les évolutions du projet Terre d'eaux. Il s'agit d'un grand questionnaire public et d'un Conseil participatif.

Ce conseil, constitué de quatre collèges, a rassemblé 28 participants : un collège citoyen de 10 Sevransais tirés au sort, un collège de futurs usagers, un collège d'associations et enfin un collège d'élus.

L'idée de ce conseil est était de mettre les acteurs locaux, en situation d'approfondir leur connaissance du projet initial et de formuler des préconisations et des recommandations dans une démarche de recherche de consensus pour faire évoluer celui-ci. Les membres ont travaillé dans le cadre d'ateliers : auditions des acteurs du projet, échanges d'opinions et forum de restitution ont donc été au centre des échanges pour défendre la qualité globale du projet, au service du territoire et de ses habitants.

La qualité de leur implication, l'étendue, la profondeur et la pertinence des recommandations formulées par les membres du conseil participatif ont permis de poser les bases d'une nouvelle réflexion pour l'aménagement de cette zone. L'aménageur public Grand Paris Aménagement a repris contact avec la ville pour esquisser une réorientation du projet en adéquation avec les travaux du conseil participatif.

3. Egalité Femme/Homme

La commune de Sevrans est résolue à lutter fermement pour l'égalité Femme/Homme.

La commune de Sevrans a une politique volontariste de mobilisation contre les violences sexuelles et sexistes. Elle est la première ville de France à avoir signé le contrat de mobilisation et de coordination locale sur les violences sexistes et sexuelles avec le Préfet, la Procureure de la République et les représentants des hôpitaux par une délibération du 28 mars 2019.

Elle a aussi décidé, toujours par délibération du 28 mars 2019, d'intégrer la charte de lutte contre l'homophobie dans le sport du Ministère des Sports dans les conventions d'objectifs et de moyens des associations sportives de la Ville. Cette charte est devenue une réalité en 2021.

La semaine des droits des femmes, autour du 8 mars, s'est poursuivie malgré les contraintes liées à la crise sanitaire.

IV. Amélioration des outils d'information

1. Refonte du bulletin municipal

Un magazine en phase avec l'écologie

La commune de Sevrans a décidé en 2021 de moderniser son bulletin municipal. Cela s'est traduit par une refonte totale du magazine « Sevrans le journal »

La nouvelle formule de « Sevrans le journal » propose désormais un support d'information de proximité, adapté aux nouveaux enjeux de mobilité et surtout en lien avec le numérique et les évolutions de notre temps.

Autre nouveauté, les Sevransais ont pu participer à ce projet de refonte et donner leur avis via un questionnaire en ligne dédié.

Ce bulletin municipal qui n'avait plus évolué depuis 2009, permet désormais une lecture dynamique et un accès facilité à l'information grâce à des articles plus percutants, davantage de portraits et d'interviews pour une plus grande proximité avec les habitants. Autres nouveautés : le format plus facilement transportable et un coût du tonnage papier moins élevé.

Le magazine communal revisité reste imprimé sur du papier recyclé mais sur un grammage moins épais, pour un rendu plus économique et écologique.

Enfin, pour le magazine de la rentrée, la commune de Sevrans procède désormais à un envoi unique (bulletin municipal, guide culturel et sportif) sous film compostable, une manière plus écologique d'informer la population.

2. Le virage numérique : les applications au service des habitants

La commune de Sevrans a franchi un pas supplémentaire dans l'ère du numérique en se dotant de deux applications indispensables pour le quotidien des habitants.

Sevrans l'appli

La première, Sevrans l'appli, est un outil d'information pratique, rapide et ludique. En téléchargeant l'application via Play store ou Apple store, les Sevransais sont en lien direct avec la ville.

En passant par l'application, c'est la garantie de naviguer sur une page d'accueil simple et pratique, un agenda consultable en un coup d'œil et une manière pratique de retrouver un lieu.

Avec Sevrans l'appli, il est également possible d'effectuer directement des démarches liées aux activités scolaire et périscolaire, à l'état civil, à l'Université participative inter-âges ou encore au stationnement.

Cela permet aussi l'accès aux dernières informations liées au Covid-19, aux différents services publics, aux élus, aux équipements de la ville, aux commerces, aux entreprises, aux menus des cantines, aux événements à venir, à toutes les infos pratiques de la santé, du marché, des associations, de la collecte des déchets et même aux numéros d'urgence.

L'application mobile Sevrans l'Appli, à destination des usagers, est complétée par une démarche de signalement des problèmes sur la voirie permettant ainsi de lutter contre les incivilités.

Dématérialisation des services aux usagers

Les services municipaux poursuivent le déploiement de la dématérialisation à destination des usagers. Ainsi, de nouveaux services ont été mis en ligne en 2021 pour faciliter le quotidien des Sevransais en évitant les multiples déplacements.

Désormais les inscriptions aux activités sportives et culturelles peuvent se faire directement sur internet. Ainsi, les traditionnelles files d'attente pour les réinscriptions et nouvelles inscriptions aux activités de l'Ecole Municipale des Sports, du Conservatoire, de l'atelier d'Arts plastiques et de la piscine, ont été remplacées par une démarche en ligne et sur rendez-vous.

En 2021, cette option a séduit 60% des usagers contre 40% qui ont préféré se déplacer sur rendez-vous.

Autre inscription dorénavant possible sur internet, celle au Conseil Citoyen. Les citoyens ont pu s'inscrire en ligne pour participer au tirage au sort afin de constituer le Conseil Citoyen, 66% des inscrits sont passés par la démarche en ligne.

Les chiffres clés :

2200 installations de Sevrans l'appli

1700 signalements déposés et traités sur l'application

Les perspectives pour 2022 :

- Déploiement d'un outil permettant la dématérialisation sécurisée des transferts de documents entre administration et élus pour la tenue des conseils municipaux, des commissions et autres réunions

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes

1. Des réponses face aux inégalités sanitaires et sociales

1. L'accès à des soins de qualité

Mobilisation face au covid-19

En 2021, la commune de Sevrans s'est de nouveau mobilisée en faveur d'un accès à la santé pour tous malgré la crise sanitaire.

Le Centre municipal de santé est toujours resté ouvert et l'Atelier Santé Ville a maintenu ses projets (bucco-dentaire, dépistages des cancers, nutrition, harcèlement scolaire, collecte de sang...) tout en respectant les mesures sanitaires exigées.

Les campagnes de tests mais aussi de vaccination contre le Covid-19 et la grippe ont été pilotées par le pôle santé du Centre Municipal de Santé.

La vaccination anti-covid s'est déployée sur l'ensemble de la ville en plus des deux centres de vaccination Covid-19 des hôpitaux René-Muret et Robert-Ballanger.

Actuellement la population sevranaise peut toujours se faire vacciner en prenant rendez-vous via un numéro vert ou sans rendez-vous en se rendant au Centre Municipal de Santé les mardis de 11h00 à 20h00 et les jeudis de 9h00 à 17h00.

Enfin, la commune de Sevrans, toujours attentive aux personnes les plus fragiles, propose une fois par mois au Centre Municipal de Santé que les Sevransais les plus vulnérables puissent bénéficier d'une consultation médicale préalable avant l'administration du vaccin anti-covid19.

Mise en place d'une politique volontariste d'accès aux soins pour lutter contre la désertification médicale

La commune de Sevrans reste attentive à ce que les projets de rénovation et d'extension urbaine soient des leviers pour l'accès aux soins dans tous les quartiers de la ville.

Pour ce faire, la commune élabore des micro-projets sur une thématique de santé publique qui ont pour but de faciliter le travail en réseau et rendre attractif et dynamique un territoire pour les professionnels de santé.

De cette démarche sont nés deux projets en 2021 :

- La rénovation du bâtiment du Centre Départemental Enfants et Familles (CDEF, accueil pour les mineurs et jeunes adultes isolés) dans le quartier de Westinghouse, qui permettra d'accueillir l'AMICA (la maison des adolescents) et un médecin salarié du Centre Municipal de Santé spécialiste en addictologie et en gynécologie.

- Dans le quartier Monceleux/Pont-Blanc, le cabinet médical des Glycines proposera à une équipe de professionnels de santé de bénéficier d'un quartier inclusif grâce à l'implantation d'un Tiers-lieu, d'appartements spécialisés et un établissement pour personnes âgées autonomes.

En 2021, la commune de Sevrans a également engagé un travail de diagnostic et de réflexion avec les deux hôpitaux de proximité sur :

- l'élaboration d'un Contrat local de santé mentale (CLSM) avec le service psychiatrique de l'hôpital Robert-Ballanger.

- la problématique des aidants et de l'accès aux activités physiques adaptées pour les personnes âgées avec l'hôpital René-Muret.

Les perspectives pour 2022

- Élaboration du nouveau Contrat Local de Santé,
- Élaboration du Contrat Local de Santé Mentale
- Mise en place d'un projet général de santé municipal permettant d'avancer sur les différents axes engagés en 2021
- Implantation d'un cabinet médical et dentaire à Westinghouse
- Climatisation du Centre municipal de santé

2. Le renforcement des services publics

Refonte de la gestion urbaine et sociale de proximité

Au titre de l'année 2021, la commune de Sevrans a renforcé et amélioré l'action de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP).

Un travail constant est mené avec les bailleurs afin de répondre au plus vite aux alertes des habitants dans leurs difficultés quotidiennes.

La brigade verte qui sera créée en 2022 aura, entre autres, pour mission de sensibiliser les habitants pour le vivre-ensemble en travaillant avec des associations et les maisons de quartier.

Création d'un guichet itinérant

La commune de Sevrans entend contribuer au progrès social, réduire les exclusions et les discriminations. Pour ce faire, le 5 octobre 2021, place Westinghouse, a été inaugurée l'antenne mobile du Point d'information et médiation multi services (Pimms) en présence d'Anne-Claire Mialot, Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances, d'élus sevransais et de l'équipe du Pimms Médiation Sevrans.

Il s'agit d'une antenne mobile permettant au Pimms Médiation Sevrans de parcourir les quartiers à la rencontre des habitants pour leur faciliter l'accès aux services publics et à l'égalité dans le recours aux droits sociaux.

Ce bus vise à compléter l'action municipale auprès de la population en allant à sa rencontre dans les quartiers prioritaires de politique de la ville mais également dans les quartiers pavillonnaires, avec un bouquet élargi de services.

Cet outil gratuit, propose une activité multi-services d'information et d'accompagnement dans des secteurs aussi divers que l'emploi, les impôts, La Poste, les bailleurs sociaux, la Caf, l'énergie, les transports, la médiation, les relations avec les entreprises.

Il est à noter que ce guichet d'accueil itinérant a bénéficié d'une subvention de 30 000 euros, dans le cadre de sa labellisation par l'opérateur d'Etat France Services et d'aides diverses dans le cadre d'un partenariat public/privé.

3. Tous mobilisés face au mal-logement

Lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Afin de lutter contre l'habitat indigne et la précarité, la commune de Sevrans travaille en étroite relation avec les services de l'Etat pour une action plus rapide et efficace.

Le service dédié, composé d'un responsable, de trois inspecteurs de salubrité et d'une assistante, ne ménage pas ses efforts pour agir sur toutes les nuisances liées à l'habitat potentiellement dangereux pour leurs occupants, en pavillons ou appartements, publics ou privés. Dans cette perspective, les agents instruisent les dossiers permettant la prise d'un arrêté d'insalubrité, le prononcé d'une amende pour infraction au permis de louer, ou encore des suites pénales, en lien avec le parquet et l'Ulii 93, un service de police dédié.

Dans le cadre de la mise en place du dispositif « permis de louer et de diviser », la commune de Sevrans a créé un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) avec trois missions principales : lutter contre les marchands de sommeil, contre les troubles du voisinage et agir en termes d'hygiène alimentaire auprès des halles, marchés et commerces de bouches.

Les avantages de ce SCHS sont de pouvoir poursuivre au pénal les propriétaires hors la loi, de gagner du temps en matière de prise d'arrêté d'insalubrité avec l'Agence régionale de Santé (ARS93) mais aussi de demander des réparations pour «préjudice d'image de la ville» et éventuellement d'obtenir une aide financière de l'Etat.

Chiffres clés :

250 logements, soit 650 ménages vivent en habitat indigne sur la ville

Les perspectives pour 2022 :

- Signature d'une convention tripartite avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Préfecture et la ville de Sevrans permettant de proposer à la signature du préfet des arrêtés sur le fondement de rapports rédigés par les inspecteurs d'hygiène et de salubrité de la ville de Sevrans.
- Création de postes supplémentaires : 1 poste d'ingénieur péril et environnement et 1 poste d'inspecteur hygiène et salubrité

Marchands de sommeil

À Sevrans, plusieurs marchands de sommeil sévissent en exploitant la misère humaine, souvent au détriment de la santé des occupants. Ces logements, qualifiés d'«habitat indigne » sont aussi souvent insalubres et dangereux à long terme. La lutte contre ce fléau mobilise l'énergie de la ville, qui œuvre au renforcement du partenariat avec les services de l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Parquet de Bobigny.

Ce travail a abouti en 2021 à une avancée significative face à un marchand de sommeil implanté dans le quartier Primevère Savigny. En effet, les premières décisions de justice sont tombées. Une répression qui aura sur du moyen et long terme un effet dissuasif.

Autre exemple, depuis le 26 octobre 2021, un immeuble d'habitation de la rue Rougemont est frappé d'un arrêté de péril imminent. Cet arrêté municipal a été pris en raison de la dangerosité des lieux. La ville a aidé au relogement des cinq familles concernées au frais des propriétaires.

A l'issue du déclenchement de la procédure de péril imminent qui a permis au maire de saisir le Tribunal administratif, afin qu'il désigne un expert chargé, dans les 24 heures, de constater ou non l'imminence du péril, ce dernier a confirmé le danger. C'est sur cette base que le maire a pris un arrêté obligeant les copropriétaires à effectuer à leurs frais les travaux de nature à remédier au péril de l'immeuble.

Le service Hygiène/Salubrité suivra toute la procédure en effectuant le cas échéant des visites de contrôle jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

En outre, les copropriétaires devront obtenir un permis de louer avant de pouvoir à nouveau mettre en location leur appartement.

II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle

1. Une politique inclusive et équitable

Semaine olympique et paralympique

Sevrans se mobilise afin de mieux inclure les personnes en situation de handicap dans leur vie de tous les jours.

A ce titre, la commune a organisé la Semaine Olympique et Paralympique, du 1er au 6 février 2021.

Cette action avait pour objectif de sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant des outils éducatifs et ludiques mis à disposition.

Cela a eu pour effet la possibilité d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements et de faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif par le biais de l'organisation d'ateliers de pratique sportive.

Faisant l'écho aux futurs Jeux Olympiques de Paris 2024, cette opération a eu pour impact de changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports et en intégrant des rencontres de parasports ou sports partagés, tout en éveillant les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen

Intégrathlon

Cet évènement contribue depuis des années à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Il est indéniable, qu'il joue un rôle crucial en rassemblant autour de lui et en véhiculant des valeurs de respect.

L'Intégrathlon ambitionne de promouvoir la rencontre des personnes handicapées et valides autour des pratiques sportives ou bien encore de sensibiliser nos concitoyens, dont les scolaires, au handicap et à la différence.

A cela s'ajoute la volonté de faciliter l'accès aux sports et aux loisirs aux personnes à mobilité réduite.

Après une courte interruption en 2020 pour cause de pandémie, l'évènement, qui réunit valides et handicapés grâce au sport, était de retour à Sevrans en avril dans les écoles et en juin lors d'un évènement ouvert à tous.

Cette reprise de l'Intégrathlon s'est réalisée en deux temps :

- Des animations dans les écoles élémentaires, collèges et lycée de Sevrans avec comme point d'orgue la journée de mercredi 7 avril à la Cité des Sports où une centaine d'enfants de l'école Municipale des Sports et des centres de loisirs se sont retrouvés pour différents ateliers de sensibilisation aux thèmes du vivre-ensemble et du respect de l'autre et de sa différence.

- Une randonnée sur terre comme sur l'eau avec au programme un parcours en fauteuil, un parcours sportif les yeux bandés ou encore une partie de tennis fauteuil, donnant l'occasion aux élèves de mieux prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite dans leur quotidien de sportif.

Enfin, une randonnée ouverte sur terre comme sur l'eau s'est déroulée sur le canal avec le concours de l'Ourcq Can'Ohé Club Sevransais, habitué à accueillir des publics handicapés et du côté des sentiers de la Poudrerie, avec l'Association des Randonneurs Sevransais avait préparé pour l'occasion une balade active de 5 kilomètres.

Des aménagements adaptés aux personnes en situation de handicap

L'accessibilité est une des priorités et des préoccupations majeures de la municipalité. Soucieuse de rendre la commune de Sevrans accessible pour tous, elle mobilise tous ses moyens pour mettre en conformité les établissements recevant du public (ERP) en les rendant accessibles à tous les types de handicap (moteur, visuel, auditif et cognitif).

En ce sens, la commune de Sevrans se mobilise pour permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir faire usage d'équipements et d'aménagements adaptés.

Ces questions sont notamment discutées avec le collectif handicap, constitué pour développer l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

Par ailleurs, la commission communale pour l'accessibilité entreprend un travail de fond pour garantir l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le fruit des réflexions issues des débats menés en commission est palpable puisque la commune de Sevran a rendu praticables pour les personnes à mobilité réduite, quatre carrefours urbains et poursuivi divers aménagements dans les équipements publics, avec entre autres la création de rampes ou des modifications de largeurs de passage à Victor-Hugo comme à la Chapelle de la ferme de la Fossée.

Enfin, la réhabilitation de la piscine municipale va ainsi permettre d'accueillir les usagers en situation de handicap. En effet, la piscine municipale rénovée est dotée de vestiaires pour les personnes à mobilité réduite et d'un système de mise à l'eau pour les personnes en fauteuil.

Chiffres clés :

Aménagement de 16 nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) entre 2020 et 2021

Sevran compte désormais plus de 180 places de stationnement PMR.

Plus de 350 enfants présentant un handicap sont scolarisés en écoles maternelles et élémentaires.

Perspectives 2022:

- Rendre lisible les activités accessibles aux personnes en situation de handicap sur la ville par l'utilisation d'un logo spécifique dans tous les supports de communication.
- Développer les projets municipaux en lien avec le schéma départemental pour l'autonomie des personnes en situation de handicap.
- Création d'un poste de responsable de l'inclusion et de la cohésion sociale

2. La valorisation des seniors

La semaine bleue

Dans le contexte inédit de la crise sanitaire, la Semaine bleue a valorisé plus que jamais l'apport des retraités et des personnes âgées pour la société.

L'événement, organisé du 4 au 10 octobre 2021, a permis aux acteurs qui travaillent auprès d'eux, d'organiser des animations créatrices de liens entre les générations.

La commune de Sevrans s'est associée à cette initiative nationale et a proposé plusieurs rendez-vous, sur inscription auprès de Sevrans-Séniors.

Ainsi, les seniors ont pu profiter de l'atelier cuisine gratuit «L'Océanie», autour du bien manger pour bien vieillir (gratuit), d'une Marche bleue mettant en valeur les bienfaits de l'activité physique. Ils ont également participé au banquet bleu qui rendrait hommage à l'artiste Michou.

Cette semaine bleue s'est prolongée par un concours qui récompensait des actions remarquables menées auprès de nos anciens. Il s'adressait aux associations, aux coordinations gérontologiques, aux CCAS, aux établissements et services privés ou publics sans but lucratif, aux comités départementaux et locaux de la Semaine bleue.

Parallèlement à cela, la Municipalité a fêté en 2021 les 35 ans du banquet des seniors. Sous une nouvelle forme et avec une organisation qui garantissait le même niveau de qualité qu'à l'accoutumée, tout en s'adaptant aux conditions sanitaires en vigueur, cet événement a été un succès.

L'accompagnement des seniors face à la facture numérique

Dans le cadre du plan de relance de l'Etat, la commune a obtenu le financement de 2 postes de conseillers numériques.

Ils ont pour mission d'accompagner les publics qui rencontrent des difficultés dans l'usage du numérique.

Dès l'automne, ces conseillers numériques ont mis en place des actions en lien avec les 3 maisons de quartier, les bibliothèques Yourcenar et Triolet, mais également avec Sevrans-Séniors afin d'aider le plus grand nombre à passer le cap du numérique.

3. Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes

Les vacances apprenantes

La commune de Sevrans s'est engagée à offrir une éducation de qualité aux élèves à travers le développement de compétences nécessaires à la vie quotidienne, la réussite professionnelle et l'épanouissement individuel, qui brisent le cercle de la pauvreté et contribuent pleinement au développement de la société.

Dans ce contexte, la commune de Sevrans a, durant l'année 2021, poursuivi son amélioration des conditions d'enseignement pour tous en réitérant l'opération vacances apprenantes.

Destiné aux écoles élémentaires, ce dispositif permet l'accueil des enfants inscrits les 15 premiers jours de juillet et les 15 derniers jours d'août. Durant cette période, les participants sont présents le matin pour des cours et l'après-midi pour des activités éducatives. Ils peuvent ainsi rattraper le retard accumulé sur le programme scolaire après les différents confinements.

Les Colos apprenantes, qui s'inscrivent aussi dans l'opération Vacances apprenantes, ont permis durant l'été à 40 enfants de partir une semaine sur un séjour qui a mêlé travail scolaire et détente à un prix très réduit. Sans oublier le club loisirs présent sur tous les quartiers pour les enfants qui n'étaient pas inscrits sur les structures.

Des travaux dans les écoles

Au titre de l'année 2021, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles sevraines notamment des modifications de raccordements électriques et informatiques.

Dans le détail, les écoles Marie-Curie et l'élémentaire Montaigne ont bénéficié d'un remplacement des châssis de fenêtres.

L'élémentaire Auguste-Crétier a quant à elle profité d'une remise en état des salles de l'ancien bâtiment (couloir, bureau du directeur, cuisine, changement des portes de classes et des réserves), pendant que dans la maternelle s'opérait une remise en état du couloir et du hall devant les sanitaires ainsi que l'aménagement d'un parking pour les enseignants.

A l'école élémentaire Sévigné, il y a eu une remise en état de l'office afin qu'il soit en conformité avec les normes sanitaires.

Dans le cadre de travaux d'insertion, une remise en peinture du couloir RDC côté bureau de la directrice ont été réalisés à l'école élémentaire Marie-Curie.

S'ajoute à cet ensemble de travaux la réfection du parvis du centre commercial Charcot en connexion avec le groupe scolaire Saint-Exupéry ainsi que le nettoyage complet des accès et passages de circulation sur toutes les écoles.

Les accès aux écoles Perrin et Claude-Bernard ont été sécurisés.

Enfin, la maternelle Saint-Exupéry a bénéficié d'une réfection du sol du dortoir, l'école Denise-Albert d'une création de 3 classes et de l'agrandissement du réfectoire et l'école élémentaire François-Villon d'une reprise des affaissements des fosses d'arbres.

Création de structures de petite enfance et enfance

Pour pallier le manque récurrent de places de crèches, plusieurs projets de multi-accueil, de crèches voire de micro-crèches sont prévus dans les quartiers des Sablons, Westinghouse et aux Beaudottes.

Par ailleurs, des travaux de rénovation pour la crèche Les Colombes et celle de Pont-Blanc seront intégrés au projet de Plan pluriannuel des investissements.

Perspectives 2022:

- ouverture d'un centre de loisirs à côté de l'école Denise-Albert
- extension de l'école Lamartine, équipée de locaux de restauration en 2023
- restructuration du restaurant Perrin – Claude Bernard
- Les premiers éléments de création de l'école du quartier Sud à Westinghouse seront posés tout en soutenant la relocalisation à Sevrans de l'Ecole de la Deuxième Chance.

III. Une ville solidaire

1. L'accompagnement des personnes les plus fragiles

Mise en place d'une épicerie sociale et solidaire

La ville de Sevran s'est dotée d'une épicerie sociale et solidaire qui a commencé à intervenir en 2021 en complément des aides alimentaires déjà existantes et qui reprendra son activité en 2022.

L'épicerie sociale est en cours d'adhésion à l'Association Nationale des Epiceries Sociales et Solidaires (ANDES) ainsi qu'à la Banque Alimentaire Paris Ile de France. Le réseau ANDES propose un accompagnement gratuit. L'adhésion à la Banque alimentaire permettra d'accéder à ses deux plateformes d'approvisionnement en Ile de France.

L'épicerie sociale bénéficiera du soutien de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt et pourra nouer tous les partenariats utiles à son activité.

Son fonctionnement sera assuré par des agents dédiés du CCAS et par des bénévoles dans des locaux provisoires mis à disposition par l'Office Municipal des Sports.

Au-delà de sa dimension d'aide alimentaire, la nouvelle épicerie sociale et solidaire visera à sortir durablement de la précarité, une trentaine de familles sevranaises.

Cette épicerie a vocation à être un véritable lieu de réinsertion sociale qui aidera les familles en grande difficulté à se reconstruire socialement sur des projets d'une durée de 3 à 6 mois. Pour cela, l'accès à l'épicerie se fera donc sur orientation d'un travailleur social.

L'objectif à terme est que l'épicerie sociale et solidaire puisse jouer un rôle très important dans la démocratie alimentaire, en proposant des produits de qualités, issus des circuits courts et biologiques.

L'engagement du centre communal d'action sociale auprès des plus démunis

La commune de Sevrans s'investit pleinement dans la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes en menant une politique d'aides sociales et de prévention forte par le biais de son centre communal d'action sociale (CCAS).

Il exerce deux missions :

- Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ;
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale.

Ses missions sont ainsi d'accompagner les familles, de favoriser les solidarités et le lien social et de combattre l'isolement des personnes âgées.

Il intervient sous la forme d'aides légales en instruisant les dossiers pour l'obtention du fonds de solidarité logement (FSL), du fonds social d'énergie (FSE), de l'allocation de solidarité des personnes âgées (ASPA) ou encore le placement en hébergement pour les personnes âgées.

Le CCAS propose également des services d'aide à domicile et de soins infirmiers à domicile qui consiste essentiellement en des soins de nursing (toilettes, lever, coucher...) pour les seniors sur prescription médicale, ainsi qu'un service de portage de repas adaptés aux régimes des personnes âgées ou en situation de handicap, avec des tarifs soumis à un barème de ressources.

Côté social toujours, le CCAS peut aussi délivrer aux familles orientées par un service social des aides financières et alimentaires.

Il est à noter que depuis le début de cette pandémie, le CCAS a pris sa pleine part dans le soutien aux habitants. Après l'aide alimentaire, il a fourni une aide active à l'inscription pour la vaccination sur Doctolib via un numéro vert : 0 800 144 144.

2. Un tissu associatif dense

Le renforcement du lien social

La commune de Sevrans cultive son lien social en menant des actions intergénérationnelles aux côtés d'un tissu associatif important.

La reprise des manifestations post-covid a été l'occasion pour beaucoup de Sevranaïns de renouer avec l'extérieur et une vie sociale.

Ces événements représentent également un moyen de rassembler les habitants qui participent aux différentes actions, mais aussi d'accueillir des nouveaux habitants du quartier.

Jour de fête

Avec le concours du tissu associatif, plus de 80 associations ont participé à cette manifestation, la commune a organisé le dimanche 12 septembre 2021 à la cité des sports Gaston Bussière, un événement qui est toujours exceptionnel: Jour de fête.

Cette manifestation gratuite était organisée autour de trois temps forts :

- De 14h à 18h30 les stands associatifs et sportifs ont été mis à l'honneur avec des animations, des rencontres et des démonstrations sportives. Les associations ont également pu informer sur les activités qu'elles proposent et inscrire directement ceux qui le souhaitaient.
- A partir de 19h, le terrain d'honneur s'est métamorphosé en scène de spectacles et en espace de pique-nique géant à ciel ouvert. Les chanteurs et musiciens du collectif Bringuebal ont animé la soirée au rythme de standards de la chanson française.
- Enfin, les Sevranaïns ont pu profiter d'un magnifique feu d'artifice qui a terminé la soirée.

Maisons de quartier

Malgré la crise sanitaire, les Maisons de quartier sont restées en 2021 des équipements publics de proximité, ouverts et au service de tous.

Dans ces lieux d'animation de la vie sociale que sont les maisons de quartier de Marcel-Paul, de Rougemont et d'Edmond-Michelet, les animateurs mettent un point d'honneur à proposer des actions autour de la santé, la parentalité, la citoyenneté et l'insertion.

Les agents communaux qui y travaillent proposent également des activités créatives, de loisirs, de détente ainsi que des espaces de rencontres et de convivialité. Ils favorisent toute l'année le développement des liens familiaux et sociaux mais contribuent également au développement de la vie associative.

Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables

I. Vers une économie circulaire

1. Lutte contre le gaspillage

Valorisation des biodéchets du marché alimentaire

Depuis 2011, la Ville de Sevrans a mis en place le tri des déchets organiques (appelés aussi biodéchets) sur le marché alimentaire. Ils proviennent des matières d'origine animale et végétale.

Ainsi, depuis 5 ans, la société SOMAREP, délégataire du marché forain, est chargée de la gestion des biodéchets.

Les déchets sont collectés à Sevrans par l'entreprise MOULINOT, basée à Stains, qui transforme ces biodéchets en compost grâce à des lombricomposteurs. Ce compost est ensuite vendu dans le commerce.

Avec le SICTOM, la commune a mis en place de la collecte de déchets alimentaires dans les écoles possible grâce à la présence de bacs spécifiques collectés par et pour le SICTOM.

Collecte de jouet pour le développement de la seconde main

A Sevrans, le développement de la filière de la seconde main prend le pas et permet de faire une bonne action.

Ainsi, dans le cadre du projet avec l'association Espoir et avenir, et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le Commissariat général à l'Égalité des territoires (Cget), la maison de quartier Edmond-Michelet a organisé une collecte de jouets du 8 au 30 novembre 2021. Le principe est simple, vous avez des jouets en trop, qui ne correspondent plus à l'âge de vos enfants ou vous souhaitez simplement faire un don, déposez-les à la

maison de quartier du lundi au dimanche de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 (fermée le mardi matin). Tous les jouets récoltés seront nettoyés puis vendus à une bourse aux jouets samedi 4 décembre. Les fonds récoltés permettront d'élaborer un repas destiné aux enfants pris en charge par le Samu social avec remise de jouets. Puis le solde permettra aux familles démunies d'avoir des paniers alimentaires.

2. Le développement de l'agriculture urbaine à Sevrans

L'agriculture urbaine est au cœur des réflexions de la politique municipale : l'implantation à venir d'une pépinière sur la friche Kodak, labellisée espace naturel à haute valeur écologique, le soutien aux jardins biologiques de l'association Aurore et la perspective de leur développement sur les sites des 32 hectares sont autant d'initiatives qui concourent à faire de Sevrans un territoire précurseur en Ile-de-France. (cf . 5I2).

Une production agricole favorisant le circuit court

La ville s'est résolument engagée dans le développement de l'agriculture urbaine et de la nature en ville.

Ainsi, l'équipe municipale s'attache à insérer dans le projet Sevrans Terre d'Eaux et de culture un fort volet sur l'agriculture urbaine.

Dans cette perspective, un travail de fond est mené sur l'élaboration d'un schéma directeur communal de développement de l'agriculture urbaine. Le but étant de mettre en synergie l'ensemble des lieux d'agriculture urbaine en les reliant par des mobilités douces : cheminements piétons protégés, pistes cyclables, trames vertes.

Cela permettra à terme à la commune de Sevrans de proposer une agriculture localisée en ville avec une production majoritairement destinée aux Sevransais ou aux habitants des territoires environnants, donc en circuits courts.

Le lycée agricole permet de confirmer cette orientation.

Un lycée agricole à Sevrans

Le 12 novembre 2021, le maire de Sevrans Stéphane Blanchet signait avec le Ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, la convention entre la ville de Sevrans et l'association Saltus Campus, porteuse du projet de lycée agricole, en

vue de l'ouverture d'un nouveau lycée agricole à Sevrans dès septembre 2022.

L'occasion pour la ville de renouer un peu plus avec ses racines terriennes et d'ouvrir des opportunités professionnelles dans un secteur boosté en Ile-de-France par le regain de l'agriculture urbaine.

Ce lycée agricole qui s'implante sur le site de l'ex-maternelle Ravel 1 aux Sablons aura pour objectif de susciter un regain d'intérêt pour les métiers agricoles tout en favorisant l'agroécologie.

Le lycée agricole a vocation à devenir à la fois le déclencheur et le trait d'union entre les différentes initiatives que la ville porte et portera sur le territoire en matière d'agriculture urbaine et de démocratie alimentaire.

Perspectives 2022 :

Recrutement d'un chef de projet agriculture, alimentation et écologie urbaine

Conduite d'une étude par une assistance à maîtrise d'ouvrage au budget pour déboucher sur des propositions en particulier sur le terrain des 32 hectares participant d'une démarche globale

3. Cycle Terre : une fabrique écologique

Réduction de l'empreinte carbone

Environ 500 millions de tonnes de terre seront excavées dans les quinze années qui viennent, dont 10 % issus du Grand Paris Express.

Sevrans a décidé d'agir et de ne pas gaspiller ces terres en accueillant sur la ZAC Vergnaud le projet Cycle Terre, financé à hauteur de 5 millions d'euros par l'Union Européenne soit 80 % du coût prévisionnel.

Son objectif est de promouvoir par le biais d'un démonstrateur une nouvelle filière écologique limitant fortement l'empreinte carbone des grands projets sur le territoire (Grand Paris Express, Projets Urbains) par la réutilisation d'une partie des terres excavées.

La Ville démontre ainsi sa capacité à développer des filières et des activités d'avenir respectueuses de l'environnement et réduit son empreinte carbone dans le secteur de la construction qui est le premier consommateur d'énergie au

monde.

De ce fait, la fabrique Cycle Terre est entrée dans sa phase de réalisation en juillet 2021, en produisant et en commercialisant les premières briques et éléments en terre crue.

L'année 2021 a également permis l'engagement de nouvelles actions de formations hors projet européen, des formations pré qualifiantes pour 12 personnes éloignées de l'emploi et des modules qualifiant de 175 heures ouverts à des maçons souhaitant développer des compétences sur la terre crue en partenariat avec les entreprises prêtes à les embaucher. Pour ce faire, une subvention de 84 000 € a été accordée par le département de la Seine Saint Denis et des subventions demandées à hauteur de 50 000 € à l'EPT et de 80 000 € à la fondation GRDF.

Ce modèle d'avenir illustre la volonté de la commune de Sevran de créer des opportunités professionnelles durables pour ses habitants et ses entreprises en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Valorisation de l'utilisation de matériaux en terre crue

Après l'achèvement, courant septembre 2021, du chantier de construction de son bâtiment de 2200 m² installé dans la zone d'activités Bernard-Vergnaud, Cycle Terre a sorti ses premiers blocs de terre comprimée réalisés à partir des déblais des chantiers du Grand Paris.

La fabrique a vocation à réaliser des constructions écologiques en proposant des matériaux de construction à faible impact environnemental (peu de transport, pas de cuisson) et ayant de grandes qualités de confort intérieur.

Cycle Terre incarne une forme de modernité, celle de la transition écologique, autrement dit le passage d'un modèle économique d'avant à un nouveau qui répond aux enjeux écologiques.

Grâce à l'usage de matériaux en terre crue, il est désormais possible de proposer au secteur de la construction des solutions architecturales viables qui diminuent la pression sur les ressources naturelles.

En effet, le traitement de la matière première (7000 tonnes recyclées par an) est additionné de sables de récupération et de fibres végétales (paille hachée, chanvre ou ouate de cellulose).

Ainsi, entre les blocs de terre comprimée, les enduits et les mortiers, on estime que Cycle Terre produira environ 10 000 tonnes de matériaux par an.

Chiffres clés :

2021 Début de la production de blocs de terre crue, mortiers et enduits
2022 Démarrage de la production de panneaux fibrés
600 000 briques par an
90 % des déchets urbains sont des déblais de chantier de construction
13 partenaires avec la ville de Sevrans comme cheffe de file
10 000 tonnes de matériaux de production
2500 M2 de superficie dans la zone d'activités Bernard-Vergnaud

Réemploi

Recycler mais aussi former, c'est l'autre vocation de Cycle Terre qui a déjà commencé à initier des formations spécifiques à la pose des matériaux en terre crue.

Une étude a été menée pour installer à proximité de la fabrique Cycle Terre un plateau technique de formation. A ce titre, le site sevransais pourrait être soutenu par le volet régional du Plan d'Investissement dans les Compétences.

Lancé par l'Etat, ce plan vise à former 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail.

Compétences emploi

La Ville poursuit son effort pour soutenir la dynamique d'accès à l'emploi pour tous, notamment avec l'association Compétences emploi et la mission locale. Elle se mobilise avec le Département et le Territoire pour développer l'économie sociale et solidaire.

L'année 2022 verra la création des agences locales de l'insertion, nouveau dispositif d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, financé par le Département et porté pour Sevrans par l'association Compétences emploi.

II. Développement des constructions durables

1. A l'ère de la construction écoresponsable

Le Forty

En 2021, un nouvel immeuble à la construction verte et éco responsable de 4 étages s'est construit au 40 avenue de Livry.

Ce bâtiment s'appuie sur une ossature métallique ancrée sur des fondations en béton, avec un acier utilisé qui est issu à plus de 80 % de la filière du recyclage. De sorte que seulement quatre camions de livraison ont été nécessaires pour livrer l'ossature des 4 étages alors que pour une construction en béton classique, il aurait fallu mettre en place une noria de plus d'une cinquantaine de camions.

Par ailleurs, cette forme de construction a permis la réduction considérable de la poussière aux abords du chantier.

Désormais achevés, les 10 logements du bâtiment sont gérés par le bailleur In'li qui s'adresse à de jeunes actifs qui disposent de revenus trop hauts pour accéder au parc social, mais insuffisants pour se loger dans le privé à qualité équivalente.

Enfin, il est à noter que le bâtiment a atteint les objectifs de la RE2020 - la dernière réglementation environnementale sur les constructions neuves, en matière de performances thermiques, qui permet de réduire les coûts de chauffage, d'eau chaude et d'électricité de presque 50 %.

2. Les constructions durables de plus en plus présentes

Ilôts Crétier

Le lancement de la transformation du centre-ville de Sevran a débuté en janvier 2021 avec le premier acte des travaux de l'îlot Crétier, un programme immobilier de 151 logements qui appuie le réaménagement de l'espace délimité par la rue Roger-le-Maner, la rue Auguste-Crétier et enfin la rue Gabriel-Péri.

Cette opération est complétée par la création d'environ 2 000 mètres carrés de surface commerciale, mais aussi des équipements publics en rez-de-chaussée qui permettront de redessiner une vraie place de centre-ville et de constituer également un réseau de cheminements paysagers désartificialisés du parc des Sœurs vers le centre administratif et le parc de la mairie.

Réhabilitation de la copropriété Jean-Perrin

La résidence Jean-Perrin, la plus grande copropriété de Sevran avec 598 logements répartis sur 16 bâtiments a bénéficié au printemps 2021 d'importants travaux de rénovation effectués au bénéfice de l'amélioration de la performance thermique des bâtiments et du cadre de vie des habitants.

Impulsée en 2015 par la ville de Sevran, cette rénovation s'insère dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Copropriétés Dégradées (OPAH-CD) qui a nécessité la mise en place d'un partenariat complexe entre les copropriétaires et le syndic (Foncia), les acteurs publics, le bailleur social (Antin Résidence) et l'opérateur (Ozone) des travaux.

Cette vaste coopération a permis de mobiliser des financements publics importants de manière à ce que le reste à charge pour les copropriétaires demeure soutenable.

Ainsi, pour un projet de travaux estimé à plus de 22 millions d'euros, les partenaires financeurs (ville de Sevran, intercommunalité Paris Terres d'Envol, Agence Nationale de l'Habitat, Union Européenne, Antin Résidence) vont supporter 95% du coût du projet.

Ce chantier, qui a débuté en mai 2021 pour une durée estimée de 24 mois inclura des travaux sur l'enveloppe du bâtiment avec notamment le ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries extérieures. A la clé, un gain énergétique estimé à 46 %.

Enfin, sont aussi prévus des travaux de restructuration et rénovation des halls mais également une rénovation des cages d'escalier et des paliers, l'amélioration des installations électriques et de la sécurité incendie.

Réhabilitation de la résidence Mazaryk

La fin d'année 2021 a été marquée par le démarrage des travaux de réhabilitation de la résidence Masaryk dans le quartier Montceuleux/Pont-Blanc. Ce projet, porté par le bailleur Vilogia, a été élaboré en concertation avec la Ville et les habitants.

En effet, la concertation avec les habitants du quartier qui a débuté en 2019, s'est prolongée durant l'année 2021. Les résidents ont été sondés de manière originale puisque quatre étudiantes se sont installées en colocation dans un des appartements de la résidence Masaryk durant plusieurs semaines afin de

recueillir les impressions des habitants.

Ce chantier qui permet à la commune de s'ancrer dans la construction durable a débuté par le renouvellement des intérieurs des 290 logements puis se poursuivra par l'enveloppe du bâtiment et les espaces extérieurs. L'objectif étant d'améliorer le confort et le cadre de vie de la résidence.

Pour ce faire, Vilogia a travaillé à la création d'un espace mixte de 1600m², avec une dizaine de logements adaptés aux besoins des personnes âgées ou handicapées. Ces habitations permettront d'accompagner dans leur parcours résidentiel, des locataires en perte d'autonomie ou en difficulté.

Ce projet en co-construction avec la Ville, les habitants et les associations offrira un endroit ouvert sur la ville (tiers-lieu) permettant à toutes les générations de se rencontrer notamment les personnes âgées des Glycines situé à deux pas de la résidence.

Conclusion

Dans ce deuxième rapport développement durable, la commune de Sevrans a souhaité mettre en lumière son projet de développement urbain durable dont les principaux objectifs sont de refaire la ville sur la ville, notamment autour des grands nœuds de transport en commun, de limiter l'étalement urbain et même de désartificialiser des secteurs entiers hérités des années 60-70.

Dans cette perspective, le projet Terre d'Avenir se précise et se concrétise tout en se réorientant sur la rénovation urbaine (ANRU 2), les quartiers de gare Grand Paris (Ligne 16 du Grand Paris Express) et un nouveau projet Terre d'Eaux et de Culture sur les terrains Montceuleux, plus économe en consommation des espaces naturels et plus sobre sur le plan écologique et environnemental.

Ce projet de ville durable initié par la commune de Sevrans doit être mis en œuvre dans le cadre de grandes opérations d'urbanisme publiques (ZAC Terre d'Avenir, ZAC Mandela, ZAC Anciennes Beaudottes) articulant rénovation urbaine, aménagement, création de continuités écologiques et développement des services publics. Elles concernent principalement l'arc nord de la ville qui s'étend des Anciennes Beaudottes / Savigny aux terrains Montceuleux, en passant par le pôle gare de Sevrans Beaudottes et les plaques aujourd'hui bétonnées de la ZAE Bernard Verngnaud et du centre commercial Beau Sevrans.

Ce vaste programme a pour maîtres-mots le pilotage public et la planification urbaine, indispensables pour organiser des développements importants sur de longues années tout en limitant et maîtrisant leurs impacts sur le territoire, ses populations, ses services publics et ses ressources naturelles. L'outil ZAC, notamment, oblige les porteurs de projet à évaluer de manière systématique les impacts environnementaux et apporter des réponses, sous contrôle des autorités environnementales.

Le choix est donc fait de concentrer et d'organiser le développement urbain dans ces zones de projet, selon une densité nécessaire mais raisonnée, et en favorisant les déplacements en transports en commun. En dehors de ces secteurs, dans le "diffus", la municipalité entend encadrer très strictement les constructions immobilières afin de garantir la qualité urbaine, la performance écologique et la préservation du cadre de vie sevransais.

Les promoteurs immobiliers devront donc se soumettre systématiquement aux exigences suivantes :

- concerter les riverains sur leur projet

- s'engager sur une charte qualité logement garantissant la performance énergétique et le confort de vie dans les habitations
- participer financièrement aux équipements publics à hauteur des besoins générés par les nouvelles constructions.